



La pollution plastique dans les zones côtières ouest-africaines

SYNTHÈSE



WORLD BANK GROUP



Nordic Development Fund

PROBLUE



West Africa Coastal Areas
Management Program

© 2023 Le Groupe de la Banque mondiale

1818 H Street NW, Washington DC 20433

Téléphone: 202-473-1000

Internet: www.worldbank.org

Le présent rapport est le fruit du travail du personnel du Groupe de la Banque mondiale avec des contributions externes. Le terme « Groupe de la Banque mondiale » désigne les organisations juridiquement distinctes que sont la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Association internationale de développement (IDA), la Société financière internationale (SFI) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA). Le Groupe de la Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité du contenu de cet ouvrage, ni les conclusions ou les jugements qui y sont décrits, et décline toute responsabilité en cas d'omission ou d'erreur (y compris, mais sans s'y limiter, les erreurs typographiques et les erreurs techniques) dans ce contenu ou en cas de confiance accordée à ce contenu. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent ouvrage n'impliquent de la part du Groupe de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières. Les observations, interprétations et conclusions qu'il contient ne reflètent pas nécessairement l'opinion des organisations membres du Groupe de la Banque mondiale, de leurs Conseils d'administration respectifs et des pays qu'ils représentent. Le contenu de cet ouvrage est destiné uniquement à des fins d'information générale et ne constitue pas un conseil juridique, un conseil en valeurs mobilières ou un conseil en investissement, une opinion concernant le caractère approprié d'un investissement ou une sollicitation de quelque nature que ce soit. Les organisations du Groupe de la Banque mondiale ou leurs affiliés peuvent détenir un investissement, fournir d'autres conseils ou services, ou avoir un intérêt financier dans certaines des sociétés et parties citées dans le présent document. Rien dans le présent document ne peut constituer ou être interprété ou considéré comme une limitation ou une renonciation aux privilèges et immunités de l'une quelconque des organisations du Groupe de la Banque mondiale, qui sont tous spécifiquement réservés.

Droits et autorisations

Le contenu de la présente publication fait l'objet d'un dépôt légal. Le Groupe de la Banque mondiale étant favorable à la diffusion de ses travaux, cet ouvrage peut être reproduit en intégralité ou en partie à des fins non commerciales, à condition qu'il soit fait mention de la source et que toutes les autres autorisations éventuellement requises pour une telle utilisation (comme indiqué dans le présent document) aient été obtenues. Le Groupe de la Banque mondiale ne garantit pas que le contenu de cet ouvrage ne porte pas atteinte aux droits de tiers et décline toute responsabilité à cet égard.

Toutes les demandes concernant les droits et licences doivent être adressées à World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA, e-mail : pubrights@worldbank.org.

Photo de couverture: ©Mel D. Cole pour la Banque mondiale

REMERCIEMENTS

Ce **Document de synthèse** ainsi que les trois **rapports techniques**, ont été préparés sous la direction de Maria Sarraf, responsable du pôle Environnement, Ressources naturelles et Économie bleue pour Afrique de l'Ouest, à la Banque mondiale.

Le groupe de travail principal était composée de Peter Kristensen, Sarah Jung, Sergio Vallesi, Madjiguène Seck et Jayne Kwengwere. Les rapports techniques sur l'économie ont été dirigés par Susmita Dasgupta en collaboration avec Subhendu Roy, et David Wheeler. Conduite par Dario Quaranta, l'équipe des rapports techniques sur l'économie circulaire comprenait Tze Ni Yeoh, Maria Daniela Cordova Pizarro, Kweku Attafuah-Wadee, Roland Geyer, Keene Morrow, Robert Madeira, Carolina Pereira et Prashant Singh. Philippe Ambrosi a dirigé le rapport technique sur le Sénégal, en collaboration avec David Dupré La Tour. L'équipe chargée des visuels était dirigée par Madjiguène Seck et était composée de Mel D. Cole et Fatou Ndiaye. Les travaux sur l'eBook étaient dirigés par Sergio Vallesi qui formait équipe avec Samuel Paquier et de précieuses contributions ont été reçues de la part de divers partenaires (Grid Arendal, le SCE, l'Union internationale pour la conservation de la nature, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, la Convention de Bâle, et The Ocean Cleanup) et des collègues de la Banque mondiale. L'évaluation par les pairs a été effectuée par Anjali Acharya, Étienne Kechichian, Juan Jose Miranda, Morgan Graham, Nagaraja Rao Harshadeep, et Özgül Calicioglu. La révision a été faite par Jennifer Statsny et la conception a été réalisée par The Ethical Agency.

Les partenaires régionaux, notamment l'Union économique et monétaire ouest-africaine, la Convention d'Abidjan et l'Union internationale pour la conservation de la nature, ont veillé à ce que les actions et les politiques en cours des diverses organisations régionales s'accordent parfaitement avec le présent document.

La Banque mondiale tient à remercier les autorités de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Libéria, du Nigéria, du Sénégal et de la Sierra Leone pour leur engagement dans la réalisation des études de cas qui ont permis d'étayer les conclusions et les recommandations des rapports techniques.

L'équipe remercie également Sara Lindemann de Leapfrog Projects, Sami Syrjälä du Fonds finlandais pour l'innovation, SITRA, et Umberto Binetti du programme britannique d'action « déchets et ressources » (WRAP) pour leur collaboration dans le cadre du Forum mondial de l'économie circulaire 2022 qui s'est tenu au Rwanda.

L'équipe souhaite remercier Delphine Arri, Milagros Cecilia Aime et Anjali Acharya de l'équipe PROBLUE pour leurs conseils et leur soutien au cours des études. Elle remercie également Ernesto Sanchez-Triana et Hélène Naber pour avoir assuré les liens avec le Forum mondial de l'économie circulaire.

Ce travail a été rendu possible grâce aux contributions financières du Fonds nordique de développement, de la Banque mondiale, et de PROBLUE, un fonds fiduciaire multidonateurs administré par la Banque mondiale, qui soutient le développement durable et intégré des ressources marines et côtières dans des océans sains.



© SmartEdge

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos de l'Union économique et monétaire ouest-africaine	8
Avant-propos de la Banque mondiale	10
Résumé	12
I. L'état de la pollution plastique dans les zones côtières ouest-africaines	20
A. L'économie linéaire actuelle du plastique	21
B. Trois secteurs importants pour la mise en œuvre des stratégies d'économie circulaire en vue de la réduction des plastiques : emballage, construction, et pêche	22
C. Les foyers et les vecteurs de pollution plastique	24
D. Le coût économique de la pollution plastique	26
II. Les défis liés à la gestion de la pollution plastique marine	28
A. La gestion des déchets, les infrastructures, et la logistique	29
B. Sensibilisation du public et déchets sauvages	29
C. La demande de produits plastiques à usage unique et l'absence de produits de substitution	29
D. Les chaînes de valeur du plastique et la dynamique du marché pour les plastiques issus de la récupération	31
E. Les politiques en matière de plastique dans les pays côtiers ouest-africains	33
III. Une approche d'économie circulaire pour la gestion des plastiques	36
A. Adopter une approche d'économie circulaire	37
B. Les scénarios d'économie circulaire	38
C. Analyse des disparités dans l'économie circulaire	39
D. Quatre approches pour parvenir à une économie circulaire	40

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Utilisation du plastique entrant dans les zones côtières de l'Afrique de l'Ouest et du Centre en 2018	21
Figure 2: Demande de plastique des secteurs de l'emballage, de la construction, et de la pêche dans les zones côtières ouest-africaines	22
Figure 3: Consommation de plastique, pertes de ressources plastiques et rejets de matières plastiques en mer dans les zones côtières ouest-africaines en 2021	22
Figure 4: Contribution du secteur de l'emballage aux déchets plastiques et à la pollution marine en 2021, par polymère et par produit (en millions de tonnes de plastique)	23
Figure 5: Contribution du secteur de la construction aux déchets plastiques et à la pollution marine en 2021, par polymère et par produit (en millions de tonnes de plastique)	23
Figure 6: Contribution du secteur de la pêche aux déchets plastiques et à la pollution marine en 2021, par polymère et par produit (en millions de tonnes de plastique)	23
Figure 7: Production de déchets plastiques à l'échelle régionale au kilomètre carré en 2018	24
Figure 8: Foyers de production de déchets plastiques en 2018	24
Figure 9: Cartes indiquant la probabilité d'un transport des déchets plastiques par voie fluviale	24
Figure 10: Estimations du coût des dommages causés par le plastique aux services écosystémiques marins	26
Figure 11: Estimations du coût des dommages causés par le plastique aux services écosystémiques marins	26
Figure 12: Zone de l'étude	26
Figure 13: Des déchets plastiques jonchent un canal au Tchad	26
Figure 14: Effets sur la santé de l'utilisation de sachets plastiques pour l'eau potable – Cas du Ghana et du Nigéria	30
Figure 15: Comparaison de la maturité de la chaîne de valeur du plastique en Allemagne, en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire	32
Figure 16: les possibilités d'économie circulaire pendant le cycle de vie du produit	37
Figure 17: Scénario d'atténuation de pertes de ressources plastiques en 2026 (en millions de tonnes)	38
Figure 18: Atténuation des émissions de CO ₂ selon un scénario de pertes de ressources dans l'économie circulaire en 2026 (en millions de tonnes de CO ₂)	38

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Le dispositif réglementaire sur le plastique dans les 17 pays WACA	34
Tableau 2: Enjeux et leviers d'action pour la mise en œuvre d'une économie circulaire du plastique dans les pays WACA	39
Tableau 3: Recommandations relatives aux initiatives à prendre dans les trois secteurs dans les pays WACA	41

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1: Étude de cas – Élaborer une stratégie de nettoyage de la pollution plastique marine	25
Encadré 2: Étude de cas – Effets des récipients en plastique sur la santé	30
Encadré 3: Étude de cas – Taxes à l'importation sur les feuilles minces de polyéthylène	43
Encadré 4: Étude de cas – Organisations de responsabilité du producteur dans la gestion des bouteilles en Polytéréphthalate d'éthylène au Sénégal	45



ABBREVIATIONS & DEFINITIONS

CO₂

dioxyde de carbone

Économie circulaire:

un modèle économique productif qui dissocie la croissance économique de la consommation de ressources et des impacts environnementaux associés, tout en renforçant la valeur sociale. Elle repense l'économie linéaire conventionnelle ("prendre-faire-jeter") en adoptant des conceptions, des modèles d'entreprise et des politiques qui permettent de régénérer les systèmes naturels et d'utiliser les matériaux de manière à conserver l'énergie qu'ils renferment. Parmi les stratégies visant à prolonger l'utilisation des ressources on peut citer: la reconversion, le partage, le réemploi, l'entretien, la réparation, la remise à neuf, la refabrication et le recyclage.

Économie linéaire:

une économie dans laquelle des ressources limitées sont extraites pour fabriquer des produits qui sont souvent peu utilisés, puis jetés. (« prendre-faire-jeter »).

F.CFA

West African CFA Franc

REP

Responsabilité élargie du producteur

kg

kilogramme

km

kilomètre

kt

kilotonne

LEM

Modèle d'économie linéaire

ONG

Organisation non gouvernementale

PEHD

Polyéthylène haute densité

PET

Polytéréphtalate d'éthylène

PP

Polypropylène

ORP

Organisation de responsabilité des producteurs

PS

Polystyrène

PVC

Polychlorure de vinyle

rPET

Polytéréphtalate d'éthylène récupéré

PME

Petites et moyennes entreprises

SUP

Plastique à usage unique

TPS

Feuille mince de polyéthylène

PNUE

Programme des Nations Unies pour l'environnement

WACA

Programme de gestion du littoral ouest-africain

Pays WACA

Les 17 pays côtiers et insulaires couverts par le programme WACA sont: le Bénin, le Cabo Verde, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, la Guinée équatoriale, le Libéria, la Mauritanie, le Nigéria, São Tomé et Príncipe, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.

UEMOA

Union économique et monétaire ouest-africaine

“

L'Afrique de l'Ouest et ses habitants ont besoin d'un environnement propre et sain, qui résiste au changement climatique. ”

Kako Nubukpo

Commissaire chargé du Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement Union économique et monétaire ouest-africaine



AVANT-PROPOS

de l'Union économique et monétaire ouest-africaine

L'Afrique de l'Ouest et ses habitants ont besoin d'un environnement côtier propre et sain, qui résiste au changement climatique. C'est la raison pour laquelle, depuis plus de trois décennies, l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) soutient les pays et les institutions régionales dans la gestion de leur littoral, de leurs ressources en eau et de leur environnement.

Au sein de l'UEMOA, mon département a la charge de l'intégration régionale en matière d'environnement entre les États membres. Avec l'appui de la Banque mondiale, cette intégration comprend désormais une coordination avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

En 2021, cette intégration régionale a été illustrée lors d'une rencontre à l'initiative de l'UEMOA, qui a réuni les ministres de l'Environnement des pays d'Afrique de l'Ouest avec pour objectif d'entériner le Rapport sur l'état du littoral. Ce rapport, validé par un comité scientifique, a fourni des arguments pour une action urgente en faveur de la protection et de la gestion des zones côtières naturelles et artificielles.

Pour ce qui concerne précisément les matières plastiques, l'UEMOA promeut une politique régionale harmonisée depuis 2013. Une réglementation visant à interdire les sacs plastiques et leurs composants est en cours d'adoption à l'UEMOA depuis 2017, et a été élargie à l'ensemble de la CEDEAO. Cependant, nous devons en faire davantage, surtout au vu de la récente décision prise par 175 pays sous l'égide des Nations Unies, d'élaborer un accord juridiquement contraignant sur la pollution plastique d'ici 2024. Cet acte constitue une avancée majeure vers la réduction de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre.

Comme le suggèrent les rapports de WACA sur le plastique, il est indispensable de trouver une solution intégrée au plan régional parce que les produits en plastique font l'objet d'importations massives en Afrique de l'Ouest, et parce que des économies d'échelle peuvent être réalisées en travaillant avec l'ensemble des pays et institutions régionales pour harmoniser les politiques, partager les connaissances et les solutions, et renforcer les capacités des acteurs clés.

A l'avenir, l'UEMOA poursuivra la mise en place d'une approche régionale pour la gestion des plastiques et des déchets en Afrique de l'Ouest, qui interpelle autant les décideurs publics que les leaders du secteur privé.

Nous avons hâte de travailler avec les États membres de la CEEAC, de la CEDEAO et de l'UEMOA, ainsi que les scientifiques et les centres d'excellence, (comme le Centre africain d'excellence en résilience côtière de l'Université de Cape Coast, au Ghana), afin de faire de cette approche une réalité. Certaines de nos opérations ont été menées avec succès et nous comptons sur le soutien de nos partenaires de développement pour les reproduire à plus grande échelle.

Enfin, c'est avec grand plaisir que nous collaborerons avec la Banque mondiale, un partenaire clé dans l'apport d'innovations et de financements aux pays en vue d'un développement durable.

Cordialement,

Kako Nubukpo

Commissaire chargé du Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement Union économique et monétaire ouest-africaine

AVANT-PROPOS

de la Banque mondiale

L'Afrique de l'Ouest peut s'enorgueillir d'un littoral doté d'une myriade d'écosystèmes côtiers et marins. Ces écosystèmes fournissent aux pays côtiers et à leurs populations des éléments nutritifs, des moyens d'existence et des opportunités économiques, tout en les protégeant contre les effets du changement climatique qui, sur le continent, affectent les populations les plus pauvres et les plus vulnérables de manière disproportionnée.

Tout en offrant des avantages considérables en matière de santé et d'efficacité pour la fourniture de services à la population, les matières plastiques sont devenues un véritable défi pour le développement. De plus, les projections indiquent une aggravation de la situation dans le temps à moins de s'attaquer de front au problème.

La vision de la Banque mondiale est d'aider les pays à mettre fin à la pauvreté et de promouvoir une prospérité partagée, par le développement d'économies bleues durables, entre autres. Elle a également pour objectif de lutter contre la pollution plastique qui entrave la productivité des écosystèmes côtiers et marins en Afrique. En effet, les matières plastiques aggravent les effets des inondations extrêmes liées au changement climatique, ce qui accroît la vulnérabilité des populations vivant dans des zones inondables et le long des côtes ouest-africaines.

Comment les pays côtiers ouest-africains peuvent-ils gérer les déchets plastiques et maximiser les opportunités liées à l'économie circulaire, tout en conservant les avantages offerts par le plastique en matière de santé et de productivité ?

La Banque mondiale peut les y aider. Forts de notre expérience en Afrique de l'Ouest et à travers le monde, nous nous réjouissons à la perspective d'accompagner les pays dans la création de solutions régionales qui pourront être mises en œuvre. Les idées visionnaires, les innovations et les sciences appliquées sont toutes explicites et disponibles. À présent, notre objectif est de nous assurer que ces ressources sont orientées vers des initiatives qui font la différence pour les populations et les secteurs les plus vulnérables, et qui soutiennent un développement économique durable, sain et productif pour tous.

Cordialement,



Boutheina Guermazi

*Directrice de l'intégration régionale pour l'Afrique et le Moyen-Orient,
Banque mondiale*

“ La vision de la Banque mondiale est d'aider les pays à mettre fin à la pauvreté et de promouvoir une prospérité partagée, par le développement d'économies bleues durables, entre autres. Elle a également pour objectif de lutter contre la pollution plastique qui entrave la productivité des écosystèmes côtiers et marins en Afrique.

Boutheina Guermazi

*Directrice de l'intégration régionale pour
l'Afrique et le Moyen-Orient,
Banque mondiale*





RÉSUMÉ



La pollution plastique est un défi environnemental planétaire. Dans les zones côtières ouest-africaines, près de 80 % des déchets plastiques sont mal gérés, ce qui pose des problèmes croissants pour la population, l'économie, et l'environnement côtier et marin.

Le présent **Document de synthèse** a été préparé pour informer les décideurs de la région au sujet des enjeux liés à la pollution plastique, il vise également à exprimer la nécessité d'une action urgente.

Depuis son lancement en 2015 lors de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP21), le **Programme de gestion du littoral ouest-africain (WACA)** concentre ses efforts sur l'érosion, les inondations et la pollution côtières. Il couvre dix-sept pays côtiers et insulaires : le Bénin, le Cabo Verde, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, la Guinée équatoriale, le Libéria, la Mauritanie, le Nigéria, São Tomé et Príncipe, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo. Des interventions sont en cours dans neuf des pays pour les aider à gérer des paysages côtiers sains et accompagner les processus nationaux visant à promouvoir un environnement côtier plus propre. Les autres pays bénéficient d'activités de renforcement de capacités et d'échange de connaissances.

Consciente du défi que représente la pollution plastique à l'échelle mondiale, et notamment de la projection selon laquelle l'Afrique pourrait dépasser l'Asie en devenant le premier pollueur plastique au monde, la Banque mondiale a entrepris d'étudier les tendances, d'explorer les solutions les mieux adaptées et d'identifier les actions cruciales. Pour ce faire, WACA a mobilisé non seulement les partenaires techniques et financiers locaux et internationaux, mais aussi les communautés touchées. L'objectif est de réduire la pollution plastique dans les pays côtiers ouest-africains grâce à une synergie d'efforts.

Une approche régionale a été initiée par des institutions régionales : l'UEMOA (Union monétaire ouest-africaine) et la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) travaillent conjointement à l'élaboration d'une stratégie régionale de gestion durable des déchets plastiques, tandis que la Convention d'Abidjan invite les États membres à contribuer à la dynamique en faveur de l'adoption d'un traité international juridiquement contraignant contre la pollution plastique. Cependant ces initiatives ont besoin de soutien. La pollution plastique, surtout marine, constitue un défi transfrontière, qui trouve son origine dans des modes de production et de consommation non-durables, une gestion inappropriée des déchets solides, un manque d'infrastructures, une absence de cadres juridiques et politiques adéquats, une insuffisance de ressources financières, et une mauvaise application de la loi, notamment en ce qui concerne le commerce transfrontalier interrégional de déchets plastiques. Des actions et mesures communes sont donc nécessaires pour limiter la pollution plastique tout en mettant en place un marché unique aux normes environnementales élevées et garantissant une sécurité juridique aux entreprises.

Ce **Document de synthèse** résume les résultats issus des activités de recherche et d'engagement initiées par la Banque mondiale pour lutter contre la pollution plastique dans la région, dans le cadre du Programme WACA, afin de s'attaquer au problème de la pollution plastique en Afrique de l'Ouest. Il est étayé par un ensemble de [trois rapports techniques](#), un eBook (livre électronique), et un [contenu multimédia](#).

- **Économie circulaire en Afrique de l'Ouest: réaliser le potentiel du plastique. Une analyse des écarts régionaux:** Ce rapport comprend trois domaines d'analyse au niveau régional (couvrant 17 pays, de la Mauritanie au Gabon): (i) une analyse des flux transfrontaliers de matières plastiques en Afrique occidentale; (ii) une évaluation de la circularité des matières plastiques dans trois secteurs d'importance (construction, pêche et emballage); et (iii) une consultation des parties prenantes publiques et privées de la chaîne de valeur du plastique en Afrique de l'Ouest.
- **Analyse économique de la pollution plastique marine en Afrique de l'Ouest:** Ce rapport technique examine quatre aspects économiques: i) le coût économique des déchets plastiques marins pour la société; (ii) les mesures de politique économique et fiscale visant à réduire la pollution due aux plastiques à usage unique; (iii) une analyse des sachets d'eau, qui considère des arbitrages entre les politiques de prévention de la pollution plastique et d'autres politiques à objectifs sociaux; et (iv) une analyse économique-spatiale qui propose des stratégies pour mettre en œuvre des opérations de nettoyage efficaces.
- **Mise en place d'un éco-organisme pour la gestion des bouteilles plastiques au Sénégal: options et potentialités.** Ce rapport explore les options et les potentialités liées au recyclage des bouteilles en PET.
- **eBook WACA sur les plastiques:** Une quantité importante de données a été générée dans les différents pays. L'équipe a compilé les ressources les plus pertinentes afin de les rendre accessibles aux partenaires techniques et financiers. Ce précieux corpus de connaissances est contenu dans [l'eBook WACA sur les plastiques](#), disponible sur le [site web de WACA](#). Le format interactif permet aux visiteurs de consulter les résumés par pays ainsi que des compilations de données, tout en accédant à des liens vers des ressources et organisations complémentaires. Des rapports techniques et études de cas y sont disponibles. L'eBook devrait aider les personnes intéressées à créer leur propre logique de mobilisation pour l'action.
- **Un contenu multimédia:** Des approches multimédias sont utilisées pour présenter un narratif humain sur la manière dont les plastiques affectent les moyens d'existence.



Économie circulaire en Afrique de l'Ouest: Réaliser le potentiel des plastiques



Analyse économique de la pollution plastique marine en Afrique de l'Ouest



Mise en place d'un éco-organisme pour la gestion des bouteilles plastiques au Sénégal: options et potentialités



[WACA Plastic E-book](#)

PRINCIPAUX RÉSULTATS ET MESSAGES



La consommation de plastique ne cesse d'augmenter dans les pays côtiers ouest-africains. Avec l'urbanisation et la croissance économique, le plastique est devenu la principale matière employée par l'industrie de l'emballage pour les aliments et pour l'eau. Ceci entraîne la production de volumes importants de déchets plastiques. La consommation de plastique dans les 17 pays côtiers ouest-africains était estimée à 7,9 millions de tonnes en 2021 et pourrait atteindre 12 millions de tonnes en 2026 si la croissance actuelle se poursuit.



Les zones côtières ouest-africaines comptent peu des sites de production d'articles en plastique. La plupart des pays dépendent des importations de résine plastique vierge et de produits plastiques (comme les films d'emballage). Près des trois quarts du plastique utilisé dans la région sont importés, notamment d'Asie. Le Nigéria est l'unique producteur de résines plastiques vierges (avec 486 kt produites en 2018) et seuls le Nigéria, le Ghana, et la Côte d'Ivoire disposent d'industries de transformation importantes. Ces pays sont également les plus grands exportateurs de produits plastiques de la région. En Côte d'Ivoire, 95% de toutes les exportations de matières plastiques sont destinées aux pays d'Afrique de l'Ouest.



En Afrique de l'Ouest, environ 80 % des déchets plastiques sont mal gérés. Les pays côtiers ouest-africains manquent de systèmes de gestion des déchets ; ce qui accroît le risque de transfert des déchets solides dans les environnements maritimes et terrestres. Ces déchets peuvent être transportés par le vent, les marées et/ou les voies d'eau intérieures. Une revue de la littérature actuelle révèle que dans 14 des 17 pays côtiers ouest-africains concernés, plus de 80% des déchets plastiques sont mal gérés. Les principaux contributeurs à cette pollution sont **le Nigéria, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Sénégal.**



Le coût réel des dommages causés par la pollution plastique marine est estimé entre 10 000 et 33 000 dollars par tonne de déchets plastiques. Les quatre secteurs touchés de plein fouet par la pollution marine (la pêche et l'aquaculture, le tourisme maritime, la valeur des propriétés riveraines, la biodiversité et les écosystèmes) subissent des dommages potentiels situés entre 2 000 et 7 000 dollars US par tonne de déchets plastiques.



Le coût caché des sacs en plastique est considérable. Le coût de production d'un sac en plastique à usage unique est estimé à 0,3 dollars US. Si l'on y ajoute les dommages réels qu'un sac plastique cause à l'environnement, son coût se situerait entre 0,9 et 0,21 dollars US. De nombreuses études ont montré qu'une telle augmentation des prix pourrait entraîner une baisse substantielle de la demande et la quasi-élimination des sacs plastiques¹. Les produits en plastique ont toujours été peu coûteux car leur prix ne reflète pas les dommages causés à l'environnement et à la société. En corrigeant cette distorsion des prix, l'utilisation du plastique pourrait être limitée.



Le coût à la société de la pollution plastique dans un seul canal à N'Djamena a été estimé à plus de 3 000 dollars US par tonne en 2020.



Des améliorations s'imposent dans la gestion des déchets en général et dans la gestion des déchets plastiques en particulier (collecte des déchets, enfouissement du plastique dans les décharges, et tri informel du plastique en vue de sa réutilisation). Les améliorations concernent également les infrastructures de recyclage car seulement 10 % des déchets plastiques sont recyclés dans les zones côtières ouest-africaines.

¹ Pour les montants précis, veuillez consulter la Section 3 de l'étude « Analyse économique de la pollution plastique marine en Afrique de l'Ouest », Banque mondiale, 2023.



Une analyse économétrique a démontré que les taxes à l'importation appliquée sur les feuilles de polyéthylène pourraient jouer un rôle clé dans la réduction de la pollution marine en réduisant les déchets issus du plastique à usage unique. Dans les pays côtiers ouest-africains, la plupart des sachets, sacs, et autres contenants à usage unique sont fabriqués à partir de feuilles minces de polyéthylène (TPS) dont la quasi-totalité est importée. Les résultats d'une analyse économétrique de la demande d'importations de TPS pour sept pays côtiers de la région indiquent une élasticité élevée par rapport au revenu et au prix. Par conséquent, imposer des droits de douane sur les importations en vrac de polyéthylène pourrait s'avérer efficace dans la stratégie de réduction de la pollution des plastiques à usage unique. **Toutefois, l'utilisation des sachets d'eau potable en plastique à usage unique étant largement répandue, les implications potentielles de telles mesures sur la santé publique devraient être soigneusement étudiées.**



Un modèle d'économie circulaire (basé sur le principe de « réduction/réutilisation/recyclage ») offre un excellent potentiel de réduction des déchets plastiques et des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) qui y sont associées. Si les pays introduisent un scénario pragmatique d'économie circulaire, ce qui signifie 40 à 50% de plastique en moins dans les trois secteurs d'importance (emballage, construction et pêche), alors 2,9 à 3,8 millions de tonnes de déchets plastiques en moins finiront dans la nature en 2026. Ceci correspondra à une diminution des émissions de carbone de 30 à 60% (soit 6 à 9,1 millions de tonnes d'émissions de CO₂).



Les produits en plastique vierge étant moins chers que les produits en matière plastique recyclée, il serait souhaitable que les pouvoirs publics soutiennent une économie circulaire du plastique afin d'en accroître la viabilité. Les autorités devraient mettre en place des réglementations pour encourager les investissements de la part du secteur privé ainsi que la création d'un marché dynamique pour les plastiques recyclés et les produits de substitution au plastique.



Les programmes de Responsabilité élargie du producteur (REP) pourraient produire des résultats significatifs. Au Sénégal l'analyse a montré qu'un éco-organisme pour la gestion des déchets en Polytéréphtalate d'éthylène (PET) pourrait grandement contribuer à la dépollution de l'environnement. L'utilisation du PET dans l'industrie de l'embouteillage au Sénégal représente environ 38 000 tonnes de plastique par an et 15 à 16 % des déchets plastiques produits dans le pays. Contrairement à d'autres polymères plastiques comme le polyéthylène à haute densité (PEHD) ou le polypropylène (PP), les niveaux de collecte et de recyclage des produits en PET sont à ce jour très faible au Sénégal. En s'appuyant sur le réseau existant de ramasseurs de déchets et en implantant 37 points de collecte et 4 usines de granulation du plastique dans des zones stratégiques, **un éco-organisme pourrait contribuer à limiter la pollution par le PET de 50 % au Sénégal en l'espace de deux ou trois ans.** Avec des éco-contributions allant de 1 à 5 FCFA par bouteille ou par contenant (et conformément aux niveaux actuels de taxation des matières plastiques), l'éco-organisme serait en mesure de soutenir le prix d'achat des produits collectés jusqu'à 150 FCFA par kilogramme ou le double du niveau actuel des initiatives locales. Ainsi, cette démarche permettrait **d'encourager la collecte et améliorer les conditions de vie et les revenus d'un grand nombre de personnes.** Selon les estimations, l'éco-organisme pourrait créer environ 3 000 emplois à temps plein avec une rémunération décente.



Les pays côtiers ouest-africains, de la Mauritanie au Gabon, ont produit 6,9 millions de tonnes de déchets plastiques en 2018 (soit environ 30% de l'ensemble des déchets plastiques produits en Afrique).² De ce total, environ 20% ont été produits dans un rayon de 30 km de la côte, contribuant ainsi à la pollution marine plastique et à la dégradation de l'environnement côtier. Une analyse spatiale de la production de déchets plastiques a été réalisée afin d'identifier les foyers de production de déchets plastiques. Il apparaît que les niveaux les plus élevés de déchets plastiques étaient produits dans les villes côtières densément peuplées et le long des voies commerciales reliées aux routes ou aux cours d'eau. **Soixante-onze foyers isolés de pollution ont été identifiés, dont trente-deux rien qu'au Nigéria.** C'est le Nigéria qui a produit le plus de déchets plastiques avec 4,7 millions de tonnes par an. Ce sont les nations insulaires de Cabo Verde et de São Tomé et Príncipe qui ont en produit le moins.



La majeure partie de la pollution plastique provient des emballages, et principalement du plastique à usage unique utilisé pour la consommation d'eau et d'aliments, et à des fins sanitaires. Les consommateurs, en particulier ceux des zones urbaines, ont tendance à préférer les produits plastiques à usage unique, tels que les films plastiques, les sacs bretelles, les sachets d'eau et les bouteilles en PET, en raison de leur côté pratique et de leur prix relativement abordable ou parce que les produits de substitution n'existent pas. Les sachets d'eau à usage unique sont devenus des produits de consommation courante en Afrique de l'Ouest, compte tenu des difficultés liées à l'approvisionnement en eau potable, même dans les zones urbaines dotées de réseaux de distribution. **Par conséquent, cette réalité devrait encourager les gouvernants et les partenaires de développement à inclure la distribution d'eau potable parmi les mesures de lutte contre la pollution plastique.**



De manière générale, la gestion des déchets (solides et plastiques) et les infrastructures doivent être améliorées. Pour une gestion efficace des déchets, il faut assurer une collecte des déchets efficace, améliorer l'enfouissement des plastiques dans les décharges et mieux réglementer le tri informel des plastiques en vue de leur réutilisation. **La production de plastique à des fins industrielles ou commerciales ne fait pas suffisamment usage des matières plastiques récupérées dans les pays WACA.** Des investissements dans les infrastructures de récupération des déchets plastiques pourraient aider à mettre en place un approvisionnement au niveau local et à mobiliser ce potentiel inexploité pour un plus large approvisionnement en déchets et débris de plastique au sein même des pays WACA. Les usines de recyclage existantes ont une capacité d'absorption limitée lorsqu'il s'agit des plastiques recyclables tels que les emballages en Polytéréphtalate d'éthylène (PET). Des infrastructures de recyclage plus sophistiquées devraient être développées dans l'ensemble de la région.



Soutenir les États qui incitent et facilitent le changement dans les habitudes de consommation pourrait accroître la demande de plastiques recyclés. Les décideurs politiques peuvent faciliter la création de marchés pour des produits plus durables et facilement recyclables par des mesures d'incitation pour les produits recyclables et réutilisables, et en favorisant la réduction des matériaux d'emballage non recyclables. Ils peuvent également faciliter des partenariats internationaux avec les plus grandes universités mondiales de recherche sur les matériaux d'emballage nouveaux et innovants, fabriqués à partir de matières durables (notamment les nouvelles résines et le bio-polyéthylène). Le développement et la promotion de produits de substitution au plastique et de produits réutilisables doivent être planifiés bien avant la mise en œuvre des stratégies de réduction, de mesures incitatives, et de mécanismes financiers liés au plastique afin de soutenir la transition de l'état de producteurs de plastiques conventionnels à celui de producteurs de matériaux de substitution au plastique.



Une gestion efficace des déchets passe par la sensibilisation des consommateurs, la participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques et des stratégies la promotion de matériaux de substitution au plastique, respectueux de l'environnement. Les expériences réussies au niveau mondial indiquent que pour obtenir des résultats efficaces, il faut une sensibilisation à grande échelle à la pollution plastique. Cette sensibilisation implique des consultations publiques régulières, l'engagement des parties prenantes dans la conception de politiques et de stratégies d'atténuation, et le développement de solutions de substitution écologiques à un prix abordable.



Les données relatives à la chaîne de valeur du plastique dans la région sont rares. Il s'agira pour les autorités et les parties prenantes du secteur privé de faciliter le développement de systèmes de collecte de données afin de pouvoir suivre les flux de produits plastiques tout au long de la chaîne de valeur. Cette démarche pourrait faciliter l'orientation et la hiérarchisation des stratégies et des politiques spécifiques à chaque contexte, régional ou local.

Il n'existe pas de solution unique. Il est important, dans chaque pays, de reconnaître les réalités particulières à un contexte donné et de rechercher des solutions adaptées à ce contexte. Il convient de procéder à des analyses locales afin de déterminer la combinaison de mesures la plus efficace en matière de réduction des déchets plastiques. Les solutions les plus pragmatiques consisteront probablement en une combinaison de politiques basées sur la quantité et le prix, équilibrée par des stratégies de nettoyage bien ciblées.

² United Nations Environment Programme (UNEP). 2018. Africa Waste Management Outlook. Nairobi: United Nations Environment Programme.

Appel à l'action

La Banque mondiale lance un appel à l'action, réalisable à court terme, pour trouver des substituts au plastique appropriés afin de répondre à la demande croissante de produits plastiques dans les pays WACA.

AVEC L'INTÉGRATION RÉGIONALE COMME CONDITION PRÉALABLE, LA BANQUE MONDIALE PROPOSE LES SOLUTIONS SUIVANTES:

- **L'investissement:** des investissements clés sont nécessaires dans les infrastructures de gestion des déchets.
- **La réglementation:** prendre en compte les politiques et accords régionaux, et évaluer soigneusement les réglementations (par exemple, analyser l'impact social et économique à l'aide d'outils tels que [The Plastics Policy Simulator \(PPS\)](#)).
- **Les substituts au plastique:** développer de nouveaux produits fabriqués à partir de substituts au plastique; une transition qui nécessitera des innovations et des incitations commerciales.
- **L'économie circulaire:** s'engager en faveur d'une économie circulaire exige des politiques de transformation afin d'accroître la pérennité des actions au niveau local ou régional.
- **Le dialogue multipartite:** s'engager de manière forte avec les membres des secteurs public, privé, informel et du développement.
- **L'offre de plastique:** adapter les règles fixées par les États sur les importations de produits et déchets plastiques, assorties de mesures d'incitations sur les importations régionales, et appliquer soit une interdiction soit une taxe sur les importations de feuilles de polyéthylène et les déchets. Une telle démarche peut jouer un rôle clé en faveur de la réduction des déchets plastiques dans la région.
- **La demande de plastique:** promouvoir les innovations en matière de substituts du plastique à usage unique, de pair avec une sensibilisation des consommateurs sur les risques de la pollution plastique et l'importance d'une approche circulaire.
- **Les travailleurs de la collecte et du tri:** reconnaître le travail des récupérateurs de déchets informels et associer le secteur informel à la recherche de solutions.
- **Le recyclage:** Échanger des points de vue sur le commerce des plastiques récupérés et coordonner des plans d'industrialisation au niveau régional.

Il est impératif d'avoir **une action régionale coordonnée qui offre des économies d'échelle**. En se référant aux engagements antérieurs de la Banque mondiale, il apparaît que pour obtenir des économies d'échelle, l'action coordonnée doit être ancrée au sein des commissions régionales. Ainsi, les solutions transnationales proposées tiendront compte de celles mises en œuvre au niveau national et des solutions locales. Une **communauté de partenaires** pourrait se réunir, innover, exercer un effet de levier, attirer des financements et fixer des objectifs. Cette synergie d'efforts **accompagnerait les pays dans le processus en cours d'élaboration et de mise en œuvre de l'accord juridiquement contraignant sur la pollution plastique prévu d'ici 2024**. Cet accord constitue une avancée majeure vers la réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant de la production, de l'utilisation et de l'élimination des matières plastiques.



L'ÉTAT DE LA POLLUTION PLASTIQUE DANS LES ZONES CÔTIÈRES OUEST-AFRICAINES

Les plastiques sont des matériaux polyvalents comportant de nombreuses utilisations et des avantages économiques par rapport à d'autres matériaux.

Cependant, les impacts environnementaux liés à la production, l'utilisation et la fin de vie des plastiques deviennent insoutenables. Avec une durée de vie estimée à plusieurs siècles, les déchets plastiques sont devenus une véritable menace pour les écosystèmes terrestres et marins. À l'échelle mondiale, on estime que chaque année 8 millions de tonnes de plastiques (soit l'équivalent du volume de 3 200 piscines olympiques) sont rejetées dans les océans, et s'ajoutent à environ 150 millions de tonnes de déchets qui se trouvent actuellement dans les environnements marins. Les océans sains fournissent de l'alimentation, des emplois, et des opportunités économiques aux 2,4 milliards d'individus vivant dans un rayon de 100 km du littoral. La pollution plastique marine est donc une menace pour le développement « d'économies bleues » dans le monde.

En Afrique de l'Ouest, l'utilisation de produits plastiques a augmenté de manière significative comme conséquence directe de l'urbanisation et de la croissance démographique et économique. L'absence de gestion appropriée des déchets plastiques est à l'origine d'une multitude de problèmes environnementaux terrestres et marins.



Bien que le ratio de déchets plastiques par habitant en Afrique Subsaharienne (15 kg/habitant/an) soit faible comparé à celui des pays européens de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) (114 kg/habitant/an) ou des États-Unis (221 kg/habitant/an),³ on estime que la région Afrique est la deuxième source de pollution plastique des océans par les cours d'eau, avec une contribution de 7,8% à la pollution marine plastique (après l'Asie).⁴ Trois fleuves africains figurent parmi les 20 principaux contributeurs à la pollution plastique des océans au monde: le Cross River (Nigéria et Cameroun), l'Imo River (Nigéria), et le Kwa Ibo River (Nigéria).⁵

Les projections indiquent que les déchets plastiques mal gérés de la région Afrique devraient représenter 10,6 % du total mondial d'ici 2025. Si l'urbanisation se poursuit au rythme actuel, l'Afrique pourrait devenir le principal contributeur à la pollution des océans par des déchets plastiques mal gérés d'ici 2060 au plan mondial.⁶

A.

Économie linéaire actuelle du plastique

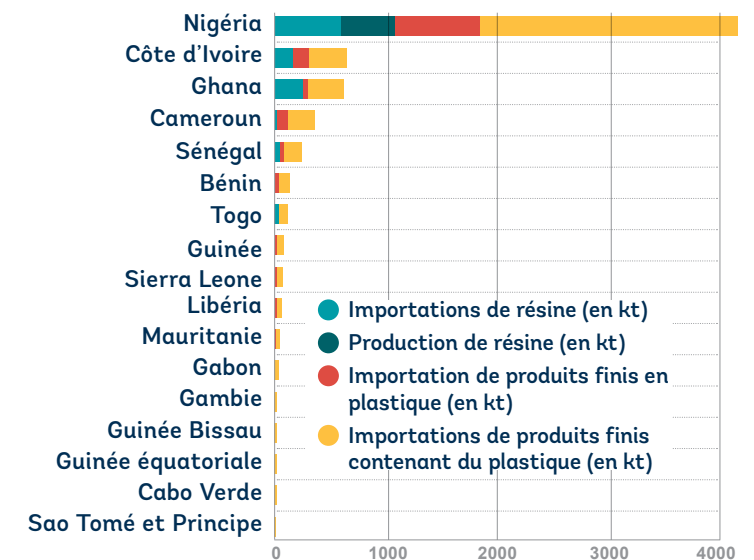
Les plastiques, en particulier le plastique vierge et les matières premières telles que les résines, sont peu coûteux et ont une valeur marginale très faible en fin de vie. Dans ces conditions, l'économie de la circularité du plastique est un vrai défi. Ceci est le cas même pour des économies très développées comme le Canada et les États-Unis, qui enregistrent des taux de recyclage d'environ 9 % seulement.

L'analyse des flux de matières plastiques réalisée dans les 17 pays WACA montre que les pays dépendent fortement de l'importation de résines plastiques vierges et de produits plastiques en raison d'une production et d'une transformation locales faibles et des quantités limitées de matières plastiques récupérées.

La consommation de plastique dans les pays WACA était estimée à 7,9 millions de tonnes en 2021, et devrait atteindre 12 millions de tonnes en 2026 selon un modèle d'économie linéaire (ou business as usual). Le plastique entre dans les pays WACA sous des formes directes (résine et production) et indirectes (incorporation, emballage), qui représentent respectivement 43 % et 57 % du total. Le Nigéria est l'unique producteur de résine plastique vierge (486 kt produites en 2018) et seuls quelques pays disposent de grandes industries de transformation du plastique, notamment le Nigéria, le Ghana et la Côte d'Ivoire. Ces pays sont également les principaux exportateurs de plastique de la région. En Côte d'Ivoire, 95 % de toutes les exportations de matières plastiques sont destinées aux pays d'Afrique de l'Ouest.

Même si près de la moitié des pays côtiers ouest-africains déclarent des importations significatives d'articles en plastique, la plupart du plastique entre dans la région sous forme de produits finis, comme le plastique incorporé dans des produits multi-matériaux ou sous forme d'emballages et de conditionnements. Les trois quarts du plastique consommé dans la région sont importés, notamment d'Asie.

Figure 1: Utilisation du plastique entrant (importation et production de résine) dans les zones côtières d'Afrique de l'Ouest et du Centre



Source: Banque mondiale. 2023. « Économie circulaire en Afrique de l'Ouest: réaliser le potentiel du plastique. Une analyse régionale des disparités ».

D'après la base de données Comtrade de l'ONU pour 2018, dix pays ouest-africains ont déclaré avoir importé des déchets et de débris plastiques du monde entier. Le Nigéria, le Ghana, et le Sénégal sont les plus grands importateurs de plastique récupéré, tandis que l'Asie (17 millions de dollars US), l'Europe (4 millions de dollars US) et l'Amérique du Nord (1 million de dollars US) ont été les principales sources d'importation de déchets et débris plastiques pour les 10 pays concernés en 2018. À l'inverse, seulement 0,13 million de dollars US de déchets et débris plastiques ont été importés de sources ouest-africaines. Cette différence souligne la nécessité de réduire les importations de déchets plastiques provenant de sources hors de l'Afrique de l'Ouest et accroître les investissements dans les infrastructures de récupération des déchets plastiques.

3 OECD (2022), Global Plastics Outlook: Policy Scenarios to 2060, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/aa1edf33-en>.

4 Jambeck, Jenna R. et al. 2015. "Marine pollution. Plastic waste inputs from land into the ocean," Science 347, no. 6223 (February): 768-771. <http://doi.org/10.1126/science.1260352>.

5 Lebreton, Laurent C.M. et al. 2017. "River plastic emissions to the world's oceans," Nature Communications 8, no. 15611 (June). <http://doi.org/10.1038/ncomms15611>.

6 Lebreton, Laurent C.M. and Anthony Andrady. 2019. "Future scenarios of global plastic waste generation and disposal." Palgrave Communications 5, no. 6 (January). <http://doi.org/10.1057/s41599-018-0212-7>.

7 Analyse des flux de matières réalisées à partir de données relatives au commerce du plastique, à la production industrielle nationale et à la production de déchets, dans l'étude Économie circulaire en Afrique de l'Ouest : Réaliser le potentiel du plastique. Une analyse régionale des disparités.

Trois secteurs d'importance pour la mise en œuvre des stratégies d'économie circulaire visant à réduire les plastiques: les emballages, la construction, et la pêche

L'analyse⁸ a permis d'explorer le potentiel de réduction des déchets plastiques sur les côtes ouest-africaines à travers un modèle d'économie circulaire. Trois secteurs (emballage, construction et pêche) ont été pris en compte en raison de leur importance relative pour les économies de la région et de leur identification en tant qu'industries offrant des perspectives intéressantes pour le déploiement de solutions d'économie circulaire⁹.

Les trois secteurs représentent 78 % de la demande totale de plastiques en 2021. Le secteur de l'emballage est le principal consommateur de plastique de la région, avec une demande établie à 4,6 millions de tonnes en 2021 (soit 58 % de la demande de la région).

Figure 2: Demande de plastique des secteurs de l'emballage, de la construction, et de la pêche dans les zones côtières ouest-africaines

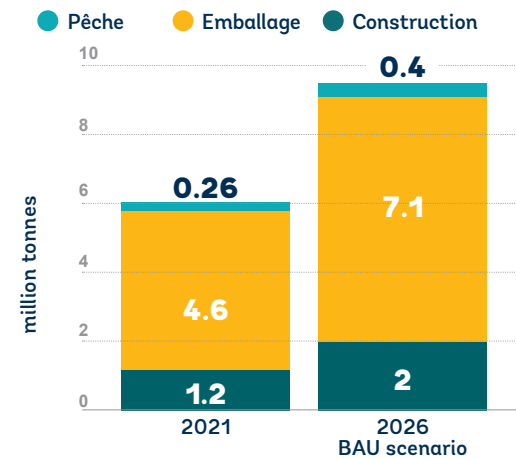


Figure 3: Consommation de plastique, perte de ressources et rejets dans les océans en Afrique de l'Ouest en 2021

Perte de ressources plastiques dans les pays WACA (millions de tonnes)

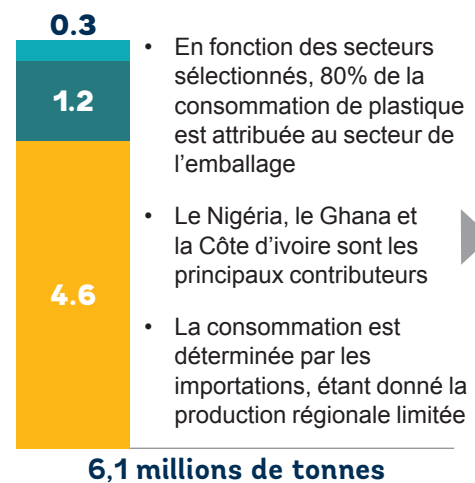


Le Nigéria connaît la plus grande perte de ressources dans la région, avec 63%, car il est le pays le plus vaste et le plus peuplé.

Le Cabo Verde a le taux le plus élevé de perte de ressources par habitant parmi les pays WACA, 31,5 kg, comme conséquence de sa dépendance au tourisme.

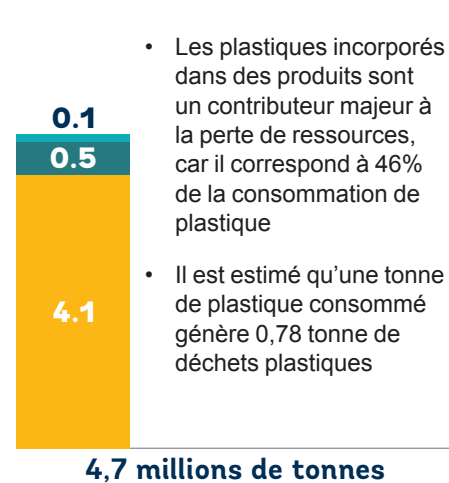
Consommation de plastiques

● Emballage ● Construction ● Pêche

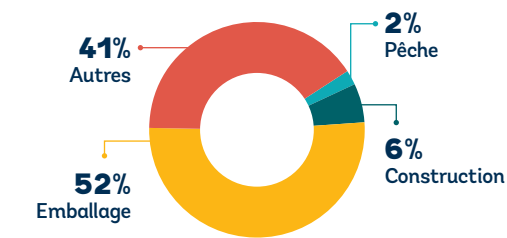


Perte de ressources plastiques

● Emballage ● Construction ● Pêche



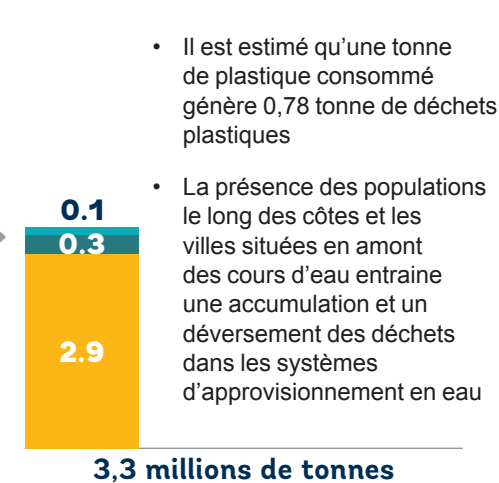
Perte de ressources plastiques par secteur



« Autres » englobe l'industrie automobile, les produits électriques et électroniques, les sports et les loisirs.

Pollution marine plastique

● Emballage ● Construction ● Pêche



Dans les trois secteurs, on estime que 4,7 millions de tonnes de plastique consommé sont des « ressources perdues » (produits inutilisés ou déchets), parmi lesquelles 3,3 millions de tonnes finiront dans l'environnement marin.

Source: Banque mondiale, 2023. « Économie circulaire en Afrique de l'Ouest : réaliser le potentiel des plastiques. Une analyse régionale des disparités ».

8 Banque mondiale, 2023. « Économie circulaire en Afrique de l'Ouest : réaliser le potentiel du plastique. Une analyse régionale des disparités ».

9 World Economic Forum, 2021. "Five Big Bets for the Circular Economy in Africa." Geneva: World Economic Forum. <https://www.afdb.org/en/documents/five-big-bets-circular-economy-africa>

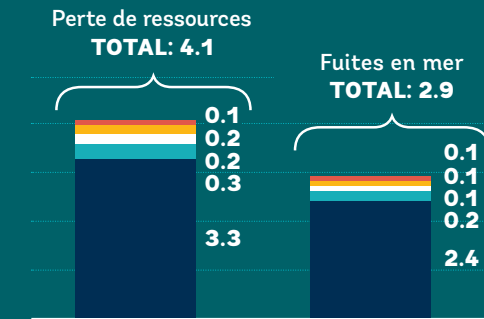
Emballage



Figure 4: Demande de plastique des secteurs de l'emballage, de la construction, et de la pêche dans les zones côtières ouest-africaines en 2021 et 2026 selon un scénario de maintien du statu quo « business as usual » (en million de tonnes)

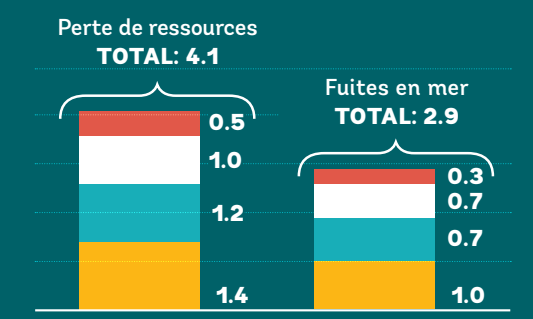
Par polymère en 2021 (millions de tonnes)

● Polychlorure de vinyle ● Polystyrène ● Polyéthylène ● Polypropylène ● Autres



Par produit en 2021 (millions de tonnes)

● Bouteilles en plastique ● Sachets en plastique ● Sacs en plastique ● Autres



Source: Banque mondiale, 2023. « Économie circulaire en Afrique de l'Ouest : réaliser le potentiel des plastiques. Une analyse régionale des disparités ».

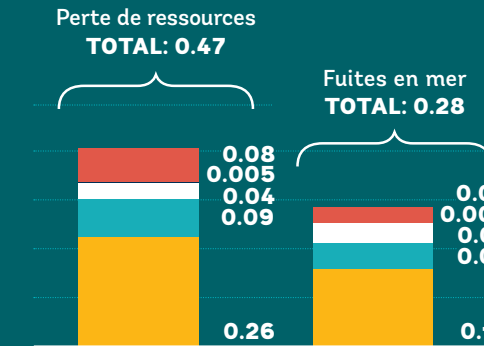
Construction



Figure 5: Contribution du secteur de la construction aux déchets plastiques et à la pollution marine en 2021 par polymère et par produit (en millions de tonnes de plastique)

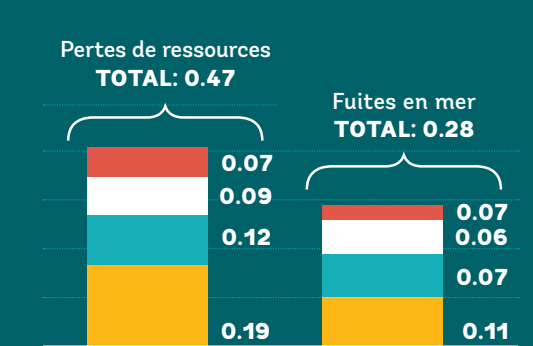
Par polymère 2021 (millions de tonnes)

● Polychlorure de vinyle ● Polystyrène ● Polyéthylène ● Polypropylène ● Autres



Par produit en 2021 (millions de tonnes)

● Câbles ● Tuyaux ● Profils de fenêtre/porte ● Autres



Source: Banque mondiale, 2023. « Économie circulaire en Afrique de l'Ouest : réaliser le potentiel du plastique. Une analyse régionale des disparités ».

Pêche

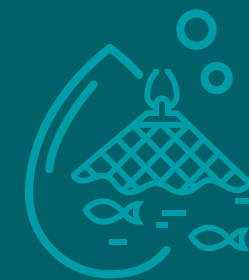
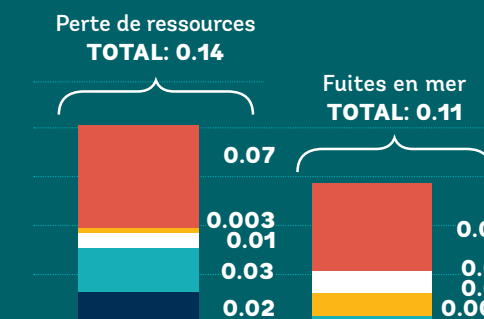


Figure 6: Contribution du secteur de la pêche aux déchets plastiques et à la pollution marine en 2021 par polymère et par produit (en millions de tonnes de plastique)

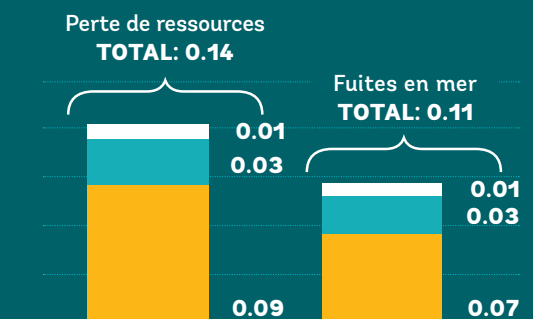
Par polymère en 2021 (millions de tonnes)

● Polychlorure de vinyle ● Polystyrène ● Polyéthylène ● Polypropylène ● Autres



Par produit en 2021 (millions de tonnes)

● Flottes de pêche ● Autres ● Plastiques durs/feuilles/films



Source: Banque mondiale, 2023. « Économie circulaire en Afrique de l'Ouest : réaliser le potentiel du plastique. Une analyse régionale des disparités ».

Foyers et vecteurs de pollution plastique

L'étude¹⁰ a estimé que la région côtière d'Afrique de l'Ouest a généré 6 930 kt de déchets plastiques en 2018. De ce chiffre, 19,8 % ont été produits dans un rayon de 30 km de la côte, contribuant ainsi à la pollution marine et à la dégradation de l'environnement côtier.

Une analyse spatiale de la production de déchets plastiques a été réalisée afin d'identifier les foyers de production de déchets plastiques. Elle révèle que les niveaux les plus élevés de déchets

plastiques étaient produits dans les villes côtières densément peuplées et le long des voies commerciales reliées aux routes ou aux cours d'eau.

Ce sont les nations insulaires de Cabo Verde et de São Tomé et Príncipe qui ont produit le moins de déchets plastiques, tandis que le Nigéria en a produit le plus : 4 719 kt par an. Soixante-onze foyers de pollution isolés ont été identifiés dans la région, avec une concentration au Nigéria qui en compte 32 à lui seul.

Figure 7: Production de déchets plastiques à l'échelle régionale au kilomètre carré en 2018

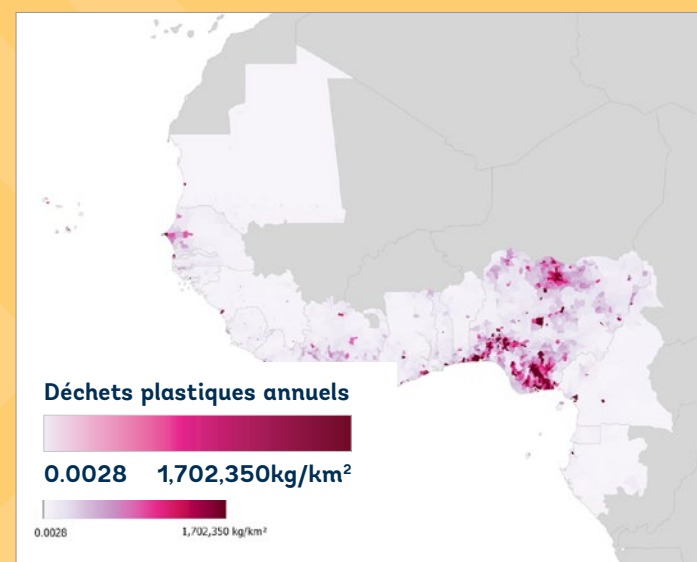
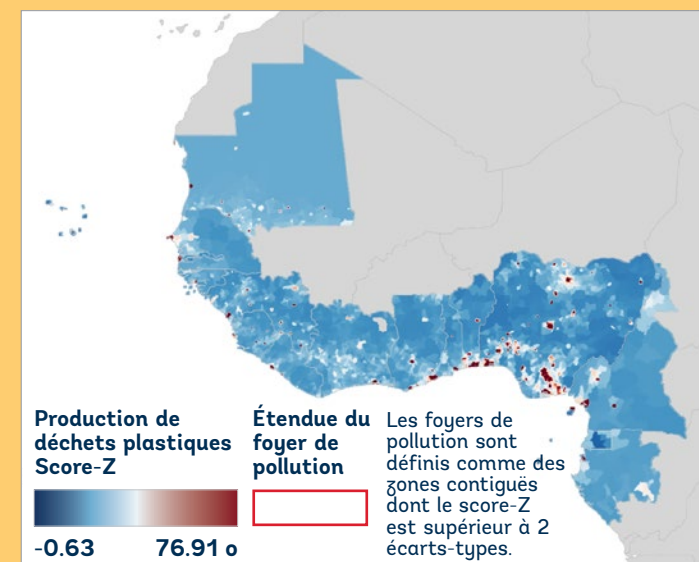


Figure 8: Foyers de production de déchets plastiques en 2018



Source: Banque mondiale, 2023. « Économie circulaire en Afrique de l'Ouest: réaliser le potentiel des plastiques. Une analyse régionale des disparités ».

ENCADRÉ 1

©Adobe Stock

Étude de cas – Élaborer une stratégie de nettoyage de la pollution plastique marine

Comprendre les caractéristiques propres à la production et au transport de déchets dans la région peut aider dans l'élaboration des stratégies les mieux adaptées.

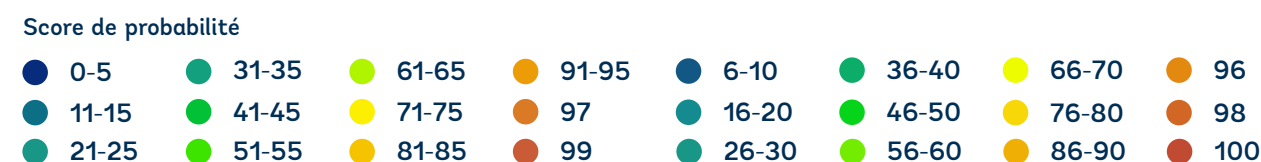
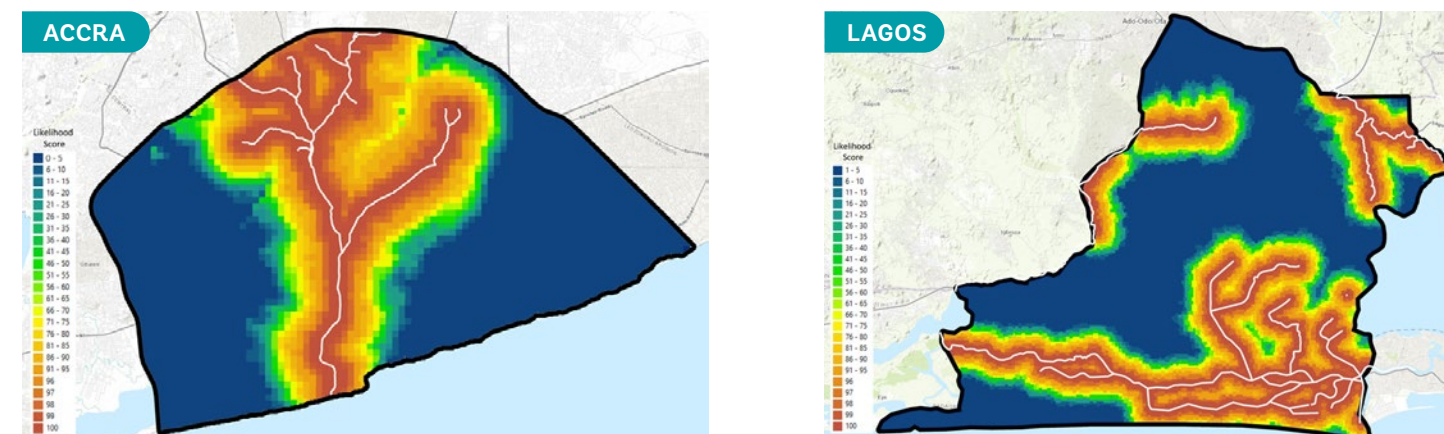
Une étude de cas a permis d'élaborer une stratégie de nettoyage de la pollution plastique marine à Accra et à Lagos. Elle portait sur les sachets en plastique d'eau potable à usage unique. Une stratégie de ciblage des foyers de pollution a été élaborée pour les deux villes, à l'aide d'une méthodologie combinant des données géoréférencées issues d'enquêtes auprès des ménages sur l'utilisation du plastique ; des mesures des variations saisonnières de la pollution marine par le plastique à partir d'images satellite ; et un modèle de transport des déchets plastiques vers l'océan, utilisant des informations sur la topographie, les précipitations saisonnières, le drainage vers les rivières et le transport fluvial vers l'océan. Les résultats montrent clairement que les déchets de plastiques à usage unique s'accumulent dans les foyers de pollution

pendant les périodes de faible pluviosité, et qu'ils sont ensuite rapidement transportés par les inondations et les eaux de ruissellement lorsque la pluviométrie devient plus abondante.

La collecte des déchets plastiques pourrait être améliorée par des mesures de nettoyage mieux ciblées. La priorité devrait être accordée aux zones comportant de nombreuses décharges de déchets plastiques à proximité des cours d'eau, et en particulier dans les zones situées plus en altitude, présentant des pentes plus raides. Les ressources destinées au nettoyage devraient être ciblées sur les foyers de pollution plastique marine avant le début de la saison des pluies.



Figure 9: Cartes indiquant la probabilité d'un transport des déchets plastiques par voie fluviale



Source: Banque mondiale, 2023. « Analyse économique de la pollution plastique marine en Afrique de l'Ouest ».

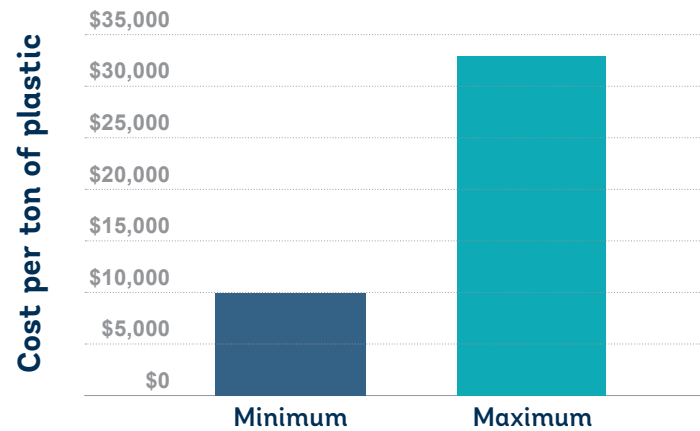
Coût économique de la pollution plastique

La littérature montre que deux approches sont principalement utilisées pour estimer le coût environnemental des déchets plastiques marins : (i) les dommages causés à l'ensemble des services écosystémiques marins (approche holistique) et (ii) l'agrégation des coûts sectoriels (approche partielle).

En utilisant la première approche, l'estimation du coût annuel des dommages se situerait entre 10 000 à 33 000 dollars US par tonne de plastique.¹¹

La seconde approche s'est penchée sur quatre secteurs où les dommages économiques causés par la présence de plastique

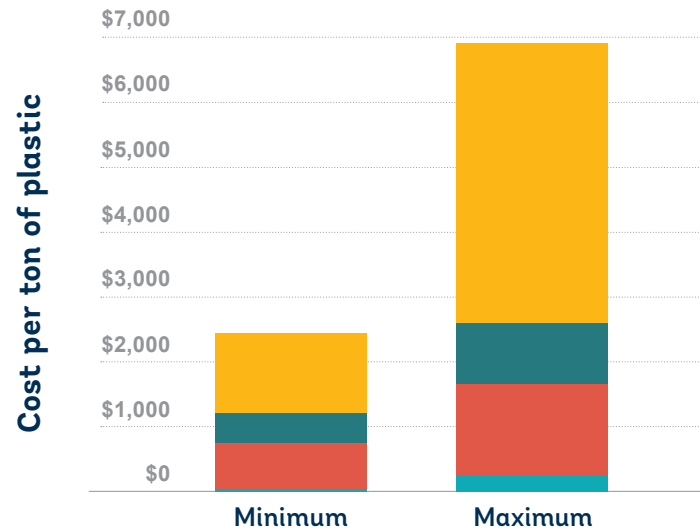
Figure 10: Estimations du coût des dommages causés par le plastique aux services écosystémiques marins



Source: Banque mondiale. 2023. « Analyse économique de la pollution plastique marine en Afrique de l'Ouest ».

Figure 11: Estimations du coût des dommages causés par le plastique aux services écosystémiques marins

● Pêche ● Tourisme ● Mangroves ● Propriétés riveraines



Source: Banque mondiale. 2023. « Analyse économique de la pollution plastique marine en Afrique de l'Ouest ».

sont clairement visibles : (i) la pêche et l'aquaculture, (ii) le tourisme maritime, (iii) la valeur des propriétés riveraines, et (iv) la biodiversité et les écosystèmes. Le coût annuel des dommages causés à ces secteurs est estimé à environ 2 000 à 7 000 dollars US par tonne de déchets plastiques.

Une étude menée au Tchad a permis d'estimer les dommages causés par l'élimination inappropriée des déchets plastiques en milieu terrestre. La zone d'étude est située le long d'un canal qui traverse la capitale N'Djamena. En utilisant les données d'une enquête primaire et en appliquant les techniques d'évaluation standard, l'étude a estimé le coût social de la pollution plastique à plus de 3 000 dollars US par tonne de déchets plastiques en 2020. Par ailleurs, elle montre que les impacts des déchets plastiques varient considérablement au sein de la zone étudiée; les ménages résidant à moins de 20 mètres du canal subissent plus de 75 % du total des dommages.

Figure 12: Zone de l'étude sur le coût social de la pollution plastique dans un canal de N'Djamena, Tchad (Source : Google Earth)



Figure 13: Des déchets plastiques jonchent le canal de la zone étudiée au Tchad (Source: A. Singambaye)



L'étude estime que le coût réel des dommages causés par la pollution plastique marine se situe entre

10 000 et 33 000 dollars US par tonne

DE DÉCHETS PLASTIQUES

11 Barrett et al.; Conservancy 2015; Costanza et al. 2014; Jang et al. 2015.

12 Croitoru, Lelia, Amos Singambaye and Aurélie Rossignol. 2022. "The Cost of Plastic Pollution in N'Djamena: A Case Study." Journal of Environmental Protection 13, no. 8 (August): 575-588. <https://doi.org/10.4236/jep.2022.138036>.

LES DÉFIS LIÉS À LA GESTION DE LA POLLUTION PLASTIQUE



©Mel D. Cole for World Bank

A.

Gestion des déchets, infrastructures, et logistique

La gestion des déchets solides est un problème urgent en Afrique de l'Ouest. La croissance de la population, combinée à des niveaux de pauvreté élevés, rend particulièrement difficiles la collecte des frais de gestion des déchets et le financement de l'ensemble du système dans la région. Puisque les gouvernements ont des ressources limitées, le secteur des déchets est souvent considéré comme non prioritaire¹³, ce qui se traduit par des taux élevés de déchets solides mal gérés.

Une revue de la littérature actuelle révèle que dans 14 des 17 pays côtiers ouest-africains concernés, plus de 80 %¹⁴ des déchets plastiques sont mal gérés. Les pays côtiers ouest-africains manquent d'infrastructures de gestion des déchets; ce qui accroît le risque de rejet des déchets solides dans les environnements maritimes et terrestres. Tous les pays côtiers ont besoin d'infrastructures, de politiques et de pratiques performantes en matière de gestion des déchets plastiques afin

de réduire le risque de transfert dans les océans des déchets plastiques produits dans les zones côtières.

La consultation des parties prenantes, a mis en évidence des préoccupations similaires au sujet des moyens consacrés à la chaîne de valeur du plastique dans la région Afrique de l'Ouest. Les parties prenantes de l'industrie du plastique ont notamment indiqué que les pays peinent à obtenir des financements pour les infrastructures de recyclage. La principale raison en est la rentabilité relativement faible liée aux faibles volumes de plastiques recyclables disponibles. Dans les régions où les infrastructures de gestion des déchets solides font défaut, une importante main-d'œuvre informelle s'est développée, cependant les collecteurs informels utilisent toujours des méthodes de ramassage rudimentaires. En conséquence, la majorité des plastiques collectés est contaminée donc impropre au recyclage.

B.

Sensibilisation du public et abandon de déchets

Selon les parties prenantes privées interrogées au Ghana, peu d'efforts sont déployés par les acteurs publics en matière de sensibilisation des consommateurs. Combinée à l'absence d'incitations pour l'accès et l'amélioration des services et infrastructures de collecte des déchets, cette situation ne favorise pas la promotion de la prévention des déchets plastiques ni le tri à la source par les ménages et les entreprises.

Les consommateurs de la région n'ont pas conscience de l'importance d'une gestion appropriée des matières et déchets plastiques. De même, les établissements à caractère industriel et commercial ne sont pas sensibilisés aux modèles et pratiques de l'économie circulaire. Les industries privées ne donnent pas la priorité à l'éducation des consommateurs sur les produits et

emballages plastiques. Elles pourraient, par exemple, mener des campagnes de prévention des déchets ou fournir par le biais de l'étiquetage une information adéquate sur l'élimination finale et le recyclage appropriés. Ceci contribue aux niveaux élevés de contamination des plastiques potentiellement récupérables. Ce problème est davantage exacerbé par la facilité avec laquelle les citoyens se débarrassent de leurs déchets de manière inappropriée, comme l'ont indiqué les personnes interrogées dans les secteurs public et privé au Libéria et au Nigéria, respectivement. Bon nombre de Nigériens sont habitués à des pratiques illégales d'élimination des déchets plastiques telles que l'incinération et l'enfouissement, dans un contexte où l'application de la loi est peu rigoureuse.

¹³ Kaza, Silpa; Lisa C. Yao; Perinaz Bhada-Tata; Frank van Woerden. 2018. "What a Waste 2.0: A Global Snapshot of Solid Waste Management to 2050." *Urban Development*. Washington, DC: World Bank. <http://hdl.handle.net/10986/30317> License: CC BY 3.0 IGO.

¹⁴ These figures are for 2010, which is the latest year for which the available data permits cross-comparison

Encadré 2

Étude de cas – Effets des contenants en plastique sur la santé

Si les arguments en faveur d'une intervention publique visant à réduire les déchets plastiques semblent clairs, il faut cependant tenir compte des conflits éventuels avec certains résultats en matière de santé publique.

Une analyse économétrique a été réalisée au Ghana et au Nigéria afin d'évaluer les risques sur la santé publique des politiques visant à réduire les déchets issus de l'utilisation des sachets plastique à usage unique pour l'eau potable. À partir des données de l'enquête démographique et sanitaire pour les deux pays, l'analyse a déterminé si la morbidité et la mortalité infantiles étaient plus faibles dans les ménages qui utilisent des sachets plastiques à usage unique pour l'eau potable, après vérification du revenu, du niveau d'éducation et d'autres facteurs socio-économiques largement cités dans la littérature. Les résultats individuels ont montré des baisses significatives dans le taux médian prévu de mortalité infantile

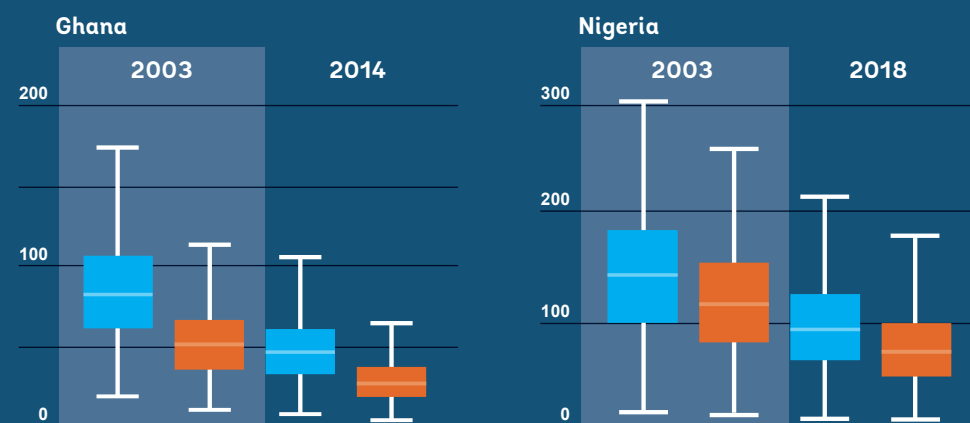
(42 % et 20 %) et de l'incidence de la diarrhée (21 % et 10 %) pour tous les enfants de moins de cinq ans, suite à l'utilisation de sachets en plastique, d'une année à l'autre et au cours d'une même année.

Ainsi, les mesures visant à réduire les sachets et les bouteilles en plastique devraient s'accompagner de programmes destinés à améliorer la santé des enfants, en particulier dans les ménages défavorisés. Une alternative pourrait consister à subventionner la fabrication des sachets plastiques biodégradables pour l'eau potable, dont la production est plus coûteuse.

Figure 14: Effets de l'eau en sachets plastiques sur la santé – Cas du Ghana et du Nigéria

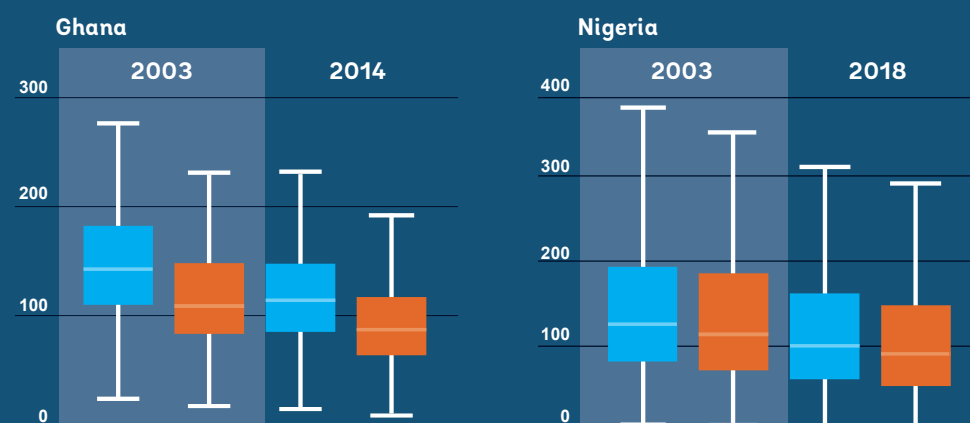
Taux de mortalité infantile

● Sans utilisation de sachets plastiques ● Avec utilisation de sachets plastiques use



Incidence de la diarrhée chez l'enfant

● Sans utilisation de sachets plastiques ● Avec utilisation de sachets plastiques use (exclut les valeurs externes)



Source: Banque mondiale, 2023. « Analyse économique de la pollution plastique marine en Afrique de l'Ouest ».

CONCLUSIONS

- Baisse significative pour des mesures comparables selon les années
- Baisse significative attribuable à l'utilisation de l'eau en sachets plastiques en l'espace de quelques années

C.

Demande de produits plastiques à usage unique et absence de produits de substitution

Dans les pays WACA, de nombreux consommateurs n'ont pas pris pleinement conscience de l'importance des approches circulaires de la consommation de plastique, ce qui rend plus complexe le défi de la gestion du plastique dans la région. Comme l'ont indiqué les personnes interrogées dans les secteurs public et privé au Ghana, au Libéria et au Nigéria, de nombreux consommateurs, surtout dans les zones urbaines, ont tendance à préférer les produits plastiques à usage unique tels que les films plastiques, les sacs bretelles, et les bouteilles en PET. Selon un important opérateur privé du recyclage au Ghana, les Ghanéens ont une nette préférence pour les produits plastiques à usage unique, principalement parce qu'ils sont pratiques et que leur coût est relativement abordable. De plus, les Ghanéens n'accordent aucune ou très peu de considération à la consommation durable.

Selon des recycleurs du secteur privé du Ghana et du Nigéria, l'adoption des sachets d'eau est une tendance de consommation très marquée dans la région ces trente dernières années. Les difficultés rencontrées dans l'approvisionnement en eau potable, même dans les zones urbaines équipées de réseaux de distribution, ont contribué à la prolifération des sachets d'eau en plastique à usage unique dans les pays WACA, plus particulièrement dans les ménages à faible revenu. Il a été démontré que ces sachets d'eau ainsi que les films plastiques à usage unique servant à l'emballage d'aliments, améliorent l'hygiène de l'eau et des aliments, réduisant ainsi les risques sanitaires potentiels pour les populations. Éliminer cette nouvelle pratique de consommation pourrait s'avérer délicat compte tenu des avantages qu'elle présente pour la santé publique.

D.

Chaines de valeur du plastique et dynamique du marché pour les plastiques issus de la récupération

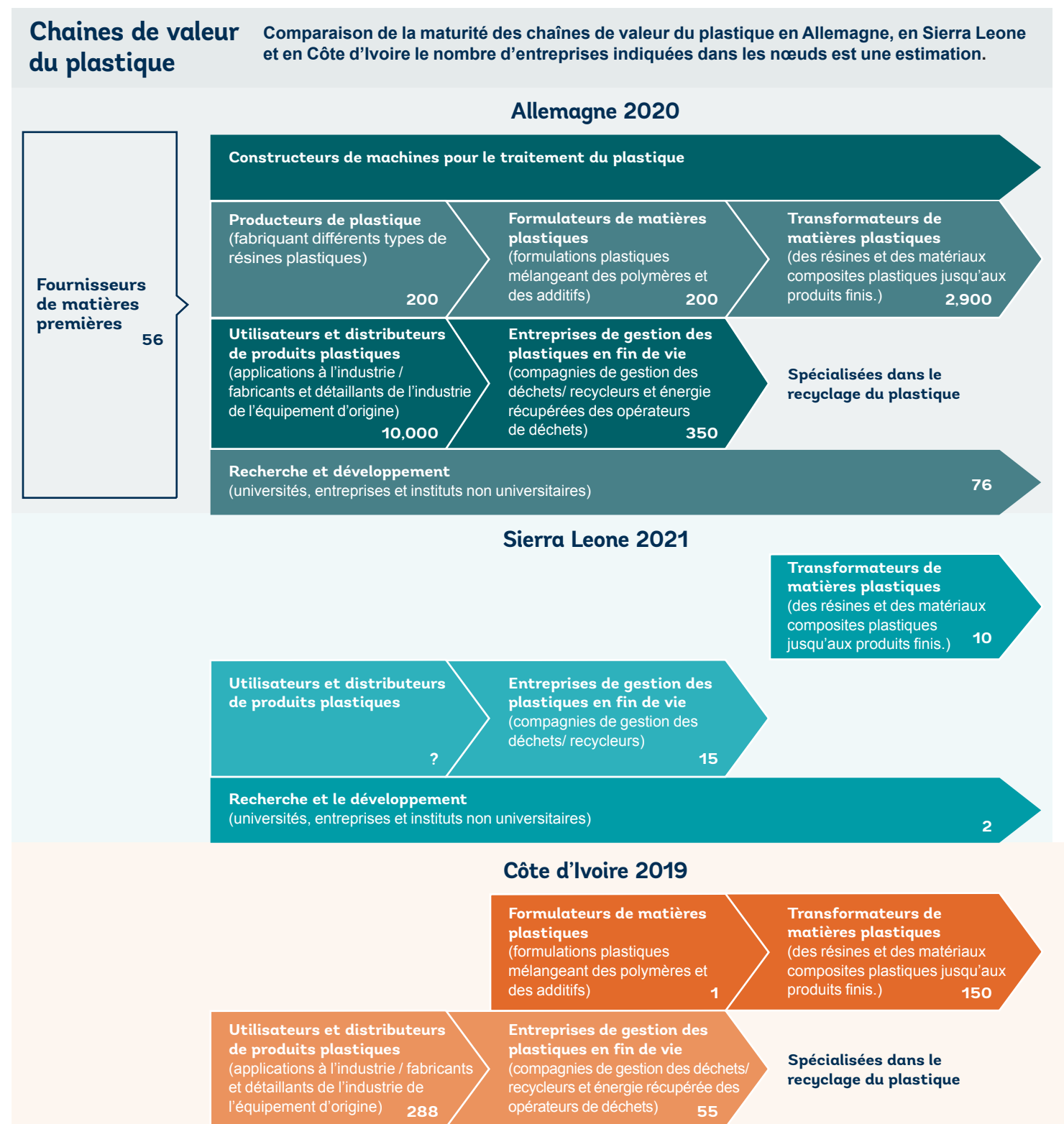
L'intérêt actuel pour la réutilisation et le recyclage du plastique devrait être apprécié et encouragé. Cependant, il convient d'éviter tout enthousiasme naïf quant à leur potentiel et leur faisabilité. Les chaînes d'approvisionnement circulaires pour les déchets plastiques sont difficiles à mettre en œuvre, et les coûts des opérations et processus requis peuvent rapidement excéder les revenus réalisables. Le véritable potentiel économique et les possibilités de réutilisation et de recyclage du plastique exigent une connaissance précise des coûts et des contextes locaux. Le potentiel et la viabilité sont susceptibles de varier selon les lieux et les types de déchets plastiques.

L'analyse de la chaîne de valeur du plastique réalisée dans la région met en évidence une faible dynamique de marché pour les plastiques récupérés. La plupart des pays d'Afrique de l'Ouest ont une chaîne de valeur plastique réduite et une capacité limitée à ajouter de la valeur le long de la chaîne, comparativement à des économies plus avancées telles que l'Allemagne, comme l'illustre la figure ci-dessous.



Bien que chaque pays WACA présente des caractéristiques de marché qui lui sont propres, nombreux sont ceux pour qui la demande¹⁵ domestique de flux de déchets plastiques n'est pas fiable, ce qui constitue un obstacle majeur pour une collecte efficace des déchets plastiques.

Figure 15: Comparaison de la maturité de la chaîne de valeur du plastique en Allemagne, en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire



Sources: *Plastics Sector Competitiveness Strategy and Action Plan for Côte d'Ivoire, final report, November 2019* and *"Plastic Value Chain Mapping Report", Sierra Leone Circular Economy in Plastics for Sustainable Tourism and Economic Diversification, August 2021*

¹⁵ De nombreux pays WACA ne produisent pas suffisamment de plastiques récupérés pour faire fonctionner de grandes infrastructures de recyclage. Le problème des économies d'échelle a freiné les perspectives d'investissements à forte intensité de capital dans des infrastructures de récupération et de recyclage des matériaux à grande échelle. En outre, les recycleurs privés du Ghana ont indiqué qu'en raison du manque d'infrastructures pour la granulation des déchets plastiques en PET, la récupération du plastique PET dans la région WACA n'est pas aussi rentable que celle d'autres flux de déchets plastiques. Les entreprises de recyclage ne peuvent pas se permettre de supporter le coût prohibitif de ces infrastructures sans un soutien financier. Par ailleurs, les opérateurs informels étant rémunérés en fonction du poids des plastiques récupérés, ils jugent les produits à base de PET (par exemple, les bouteilles d'eau et de boisson) peu attrayants car ils sont plus légers que les produits en PEHD (c'est-à-dire sans film) et les produits en PP. En raison de leur faible valeur, les plastiques en PET constituent une proportion considérable des déchets plastiques présents dans les environnements terrestres et marins.

Cette situation influence considérablement le potentiel pour des solutions en aval de la chaîne de valeur du plastique (usines de recyclage), en nécessitant des stratégies plus structurées pour augmenter la demande de plastiques recyclés dans des secteurs industriels clés: l'emballage, la pêche et la construction. Pour stimuler la demande, les services publics pourraient introduire des spécifications de produits écologiques pour les marchés

publics (construction) et pour les produits importés (emballage), en réglementant la teneur en plastique recyclé (quantités minimales et origine du plastique recyclé). Des mécanismes¹⁶ de crédit plastique sur une base volontaire pourraient constituer une incitation supplémentaire pour améliorer l'économie des infrastructures de recyclage.

E.

Politiques en matière de plastique dans les pays côtiers ouest-africains

Une large panoplie d'instruments peut être adaptée à des conditions spécifiques, qu'ils soient réglementaires (interdictions, normes, limitations des intrants) ou économiques (taxes et redevances, subventions, responsabilité élargie du producteur, et systèmes de consigne). Une analyse des politiques en matière de plastique en Afrique de l'Ouest montre que les législateurs de la région ont commencé à s'attaquer au problème dans les années 2010. Des interdictions et les mesures dissuasives étaient les principales stratégies mises en œuvre pour le traitement des déchets plastiques problématiques. La Mauritanie a été le premier pays à adopter une telle politique. À ce jour, 11 pays WACA sur les 17 ont promulgué des lois visant à éliminer la production et la distribution de plastiques à usage unique comme l'interdiction de leur production et de leur utilisation. Cependant, des mesures isolées combinées à une faible application de la loi peinent à produire des résultats sur le terrain. Les efforts des gouvernements visant à améliorer la gestion des plastiques en influençant les tendances de consommation, ont pour l'instant produit des effets modérés dans les pays WACA.

Récemment, les pays ont introduit des mesures économiques telles que des politiques fiscales (taxes et redevances) et des programmes de responsabilité élargie du producteur pour certains produits plastiques (surtout concernant les déchets électroniques) mais les résultats sont mitigés. Au Ghana par exemple, les recettes générées par les taxes n'ont pas encore été versés au secteur du recyclage des plastiques en raison de l'absence d'une autorité habilitée à gérer les fonds.

Ces politiques devraient s'inscrire dans des stratégies nationales plus larges, avec un cadre réglementaire exhaustif qui prend en compte l'ensemble de la chaîne de valeur du plastique. Certains pays se sont engagés dans cette voie : en octobre 2019, le Ghana a lancé le Partenariat national d'action sur le plastique (NPAP) dans le cadre de l'initiative du Partenariat mondial d'action sur le plastique (GPAP), et le Nigéria lui emboîte le pas. Le Sénégal a également adopté une loi ambitieuse sur le plastique en 2020, en introduisant des mesures normatives (interdictions) et économiques (taxes, responsabilité

élargie du producteur, et système de consignes). Cependant, sans un environnement favorable et sans consultations avec le secteur privé, le gouvernement s'est heurté à des difficultés pour appliquer cette loi.

L'amélioration des systèmes de contrôle efficaces pour suivre les flux formels et informels de produits plastiques et l'application de la loi sont les mesures les plus difficiles à mettre en œuvre par les autorités des pays WACA. Pourtant, il s'agit d'étapes cruciales pour la mise en œuvre de réglementations visant à réduire les déchets plastiques.

L'introduction de normes « vertes » pour les produits pourrait faciliter la création d'un marché pour les plastiques recyclés. À l'exception du Nigéria qui, depuis 2016, a introduit des normes de qualité alimentaire pour les plastiques récupérés, de nombreux pays WACA manquent de cadres politiques clairs visant à stimuler ou rendre obligatoire le principe de circularité (teneur minimale exigée en plastique recyclé) dans la production de plastiques. Cette situation a découragé les investisseurs et les entreprises privées dans leur processus de transition vers des approches plus circulaires pour la fabrication de produits en plastique. Par conséquent, de nombreux fabricants continuent à dépendre des résines plastiques vierges et à fabriquer des produits en plastique à usage unique. De même, rares sont les politiques ou programmes de certification conçus spécifiquement pour inciter les producteurs locaux à fabriquer des produits en plastique réutilisables ou recyclables.

À l'heure actuelle, il n'existe pas de cadre régional en matière de gestion des déchets plastique ou d'économie circulaire en Afrique de l'Ouest. Toutefois, l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) travaillent ensemble à l'élaboration d'une stratégie régionale pour une gestion durable des déchets plastiques. De même, la Convention d'Abidjan (Programme régional marin et côtier de la côte Atlantique de la région de l'Afrique de l'Ouest, du Centre, et du Sud) s'est engagée à fournir à la sous-région un plan d'action pour la protection des côtes et des océans contre la pollution plastique.

¹⁶ The Plastic Waste Reduction Program (Plastic Program) enables the robust impact assessment of new or scaled-up waste collection and recycling projects <https://verra.org/programs/plastic-waste-reduction-standard/>

Tableau 1: Le dispositif réglementaire sur le plastique dans les 17 pays WACA

	Pays WACA	Législation/Réglementations
Politiques de gestion des déchets	Bénin	Arrêté Interministériel No. 136 / DHAB, 1995
		Loi No. 98-030, 1999
		Loi No. 98-005, 1999
	Cabo Verde	Décret-Loi No. 56/2015 établissant le régime général de prévention, de production, et de gestion des déchets, 2015
		Plan national stratégique pour la prévention et la gestion des déchets (PENGeR) Décret-Loi No. 32/2016, 2016
		Décret-Loi No. 26/2020 relatif aux services de gestion des déchets urbains, 2020
	Cameroun	Loi sur l'environnement 96/12, 1996
		Stratégie nationale pour la gestion des déchets, 2007
		Décret No. 2012/2809, 2012
	Côte d'Ivoire	Loi-cadre 96-766 du Code de l'environnement, 1996
		Politique nationale de l'environnement, 2011
	Gabon	Décret No. 000541/PR/MEFEPEPN réglementant l'élimination des déchets, 2005
	Gambie	Loi nationale sur la gestion de l'environnement, 1994
		Projet de loi sur la gestion des déchets, 2007
	Ghana	Réglementation anti-dépôts sauvages, 2008
		Politique d'assainissement de l'environnement, 2009
	Guinée	Stratégie et plan d'action nationaux pour l'assainissement de l'environnement, 2010
		Code de l'environnement, 2019
	Libéria	Loi libérienne sur la protection et la gestion de l'environnement, 2002
	Mauritanie	Loi No. 2000-045
Nigéria	Politique nationale de gestion des déchets solides, 2020	
	Réglementation nationale sur l'environnement (Assainissement et contrôle des déchets), 2009	
São Tomé et Príncipe	Loi sur l'environnement No. 10/99, 1999	
Sénégal	Code de l'environnement 2001 (Loi No. 2001-01), 2001	
	Loi sur la décentralisation (Acte III de la Décentralisation) et Code des Collectivités Territoriales.	
	Loi no. 2022-18 désignant la SONAGED comme entité responsable de la gestion des déchets sur toute l'étendue du territoire national, 2023	
Sierra Leone	Stratégie nationale pour l'hygiène environnementale et l'assainissement	
Togo	Loi-cadre sur l'environnement 2008-005, 2008	

	WACA countries	Legislations/Regulations
Politiques nationales en matière de plastiques (y compris l'économie circulaire)	Ghana	Politique nationale de gestion des matières plastiques, 2020
	Nigéria	Politique nationale de gestion des déchets, 2020
	Sénégal	Loi sur le plastique—Loi No. 2020-04
Responsabilité élargie du producteur	Cabo Verde	Décret-Loi No. 32/2016 Plan national stratégique pour la prévention et la gestion des déchets (PENGeR), 2016
	Côte d'Ivoire	Responsabilité élargie du producteur concernant les sacs plastiques - Décret No. 2013-327, 2013
	Gambie	Responsabilité élargie du producteur associée à l'interdiction des sacs plastiques, 2015
	Ghana	Responsabilité élargie du producteur (Loi No 217 sur le contrôle et la gestion des déchets électroniques et dangereux), 2016
	Nigéria	Politique nationale de gestion des déchets, 2020
	Sénégal	Réglementation nationale sur l'environnement, 2009 and 2011 (introduction des exigences de REP pour certaines industries : alimentation, boissons, tabac, produits pharmaceutiques, savon et détergents, équipements électriques et électroniques, et produits plastiques)
		Programme de Responsabilité élargie du producteur, 2016
São Tomé et Príncipe	Décret-loi No. 64/2013 sur la Responsabilité élargie du producteur, 2013	
Politiques de produits / Interdictions du plastique	Sénégal	Loi sur le Plastique—Loi No. 2020-04
	Bénin	Loi No. 2017/39 sur l'interdiction du plastique, 2017
	Cabo Verde	Loi 99/VIII/2015 – Interdiction des sacs plastiques non réutilisables pour le commerce de gros et de détail, 2015
	Cameroun	Interdiction des sacs plastiques, 2014
	Côte d'Ivoire	Décret No. 2013-327 sur l'interdiction et l'utilisation des sacs plastiques, 2013
	Gabon	Arrêté No. 1489 / MECIT interdisant l'importation et la commercialisation des sacs plastiques non-recyclables, 2010
	Gambie	Réglementation 4—interdiction d'importer des sacs plastiques, 2015
	Guinée-Bissau	Décret-loi 16/2013—Interdiction des sacs plastiques, 2013
	Mauritanie	Décret No. 2012-157, 2012
	Nigéria	Projet de loi sur l'interdiction des sacs plastiques, 2019
	Sénégal	Loi sur le plastique No. 2020-04, 2020
	Togo	Décret 2011-003-PR fixant les modalités de gestion des sacs et emballages plastiques, 2011
		Arrêté No. 11/13/MIZFIT/CAB fixant les modalités de gestion des sacs et emballages plastiques biodégradables au Togo, 2013
Politiques fiscales	Bénin	Décret Interministériel No. 2004 N ° 077 / MEHU / MFE / DC / SG / DE / SLRCCAME / DLRE / SA, 2004
	Cabo Verde	Loi No. 86/IV/93 établissant la politique environnementale, 1993
	Ghana	Amendement de la Loi 863,2013 sur les taxes douanières et les accises
	Guinée	Écotaxe sur les biens électriques et électroniques et pneus importés (Loi 917 sur le contrôle et la gestion des déchets dangereux et électriques, 2016)
	Sénégal	Écotaxe sur les biens électriques et électroniques et les pneus, 2019
	Sénégal	Loi sur le plastique—Loi No. 2020-04

UNE APPROCHE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE POUR LA GESTION DES PLASTIQUES



A.

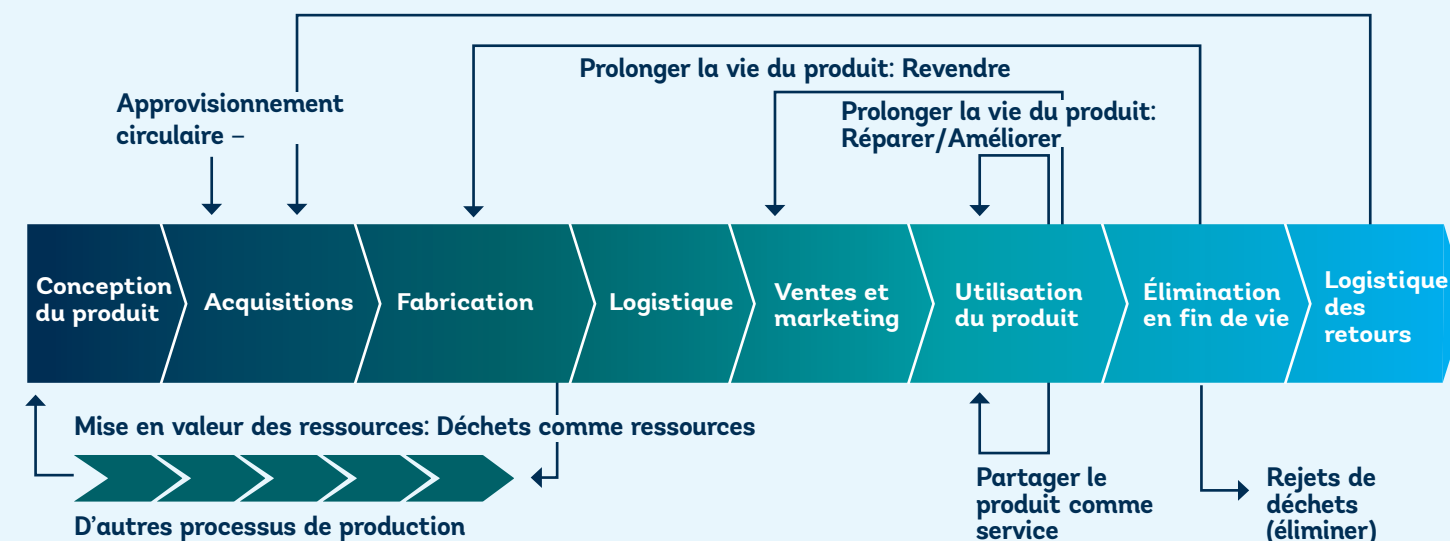
Adopter d'une approche d'économie circulaire

Comme indiqué précédemment, il existe des besoins importants en matière de gestion des déchets en Afrique de l'Ouest. Toutefois, la lutte contre la pollution plastique ne repose pas uniquement sur l'amélioration du système de gestion des déchets (le secteur en aval) ; elle exige également des modes de production et de consommation plus responsables des produits plastiques (le secteur en amont).

L'économie circulaire est un concept cadre dont l'objectif est de limiter les apports en matériaux et de minimiser la production de déchets.¹⁷ Au cours des dernières décennies, l'économie

circulaire est apparue comme un paradigme qui promeut des modes de production et de consommation plus responsables. L'accélération de la consommation mondiale de biens a entraîné la surexploitation des ressources naturelles. Le concept d'économie circulaire répond donc à la nécessité de réduire la pression environnementale qui résulte de la croissance économique en consolidant un système axé sur la réduction, la réutilisation, le recyclage et la récupération de matériaux lors des processus de production, de distribution et de consommation.¹⁸

Figure 16: les possibilités d'économie circulaire pendant le cycle de vie du produit



Source: World Bank. 2022. "Squaring the Circle: Policies from Europe's Circular Economy Transition." Adapted from Bani and Blom. 2020. "Rethinking the Road to the Circular Economy." https://think.ing.com/uploads/reports/Rethinking_the_road_to_the_circular_economy_FINAL_RB1.pdf.

17 Moraga Gustavo, Sophie Huysveld, Fabrice Mathieux, Gian Blengini, Luc Alaerts, Karel Van Acker, Steven De Meester, and Jo Dewulf. (2019). "Circular economy indicators: What do they measure?" *Resources Conservation and Recycling*. 146. 452-461. 10.1016/j.resconrec.2019.03.045.

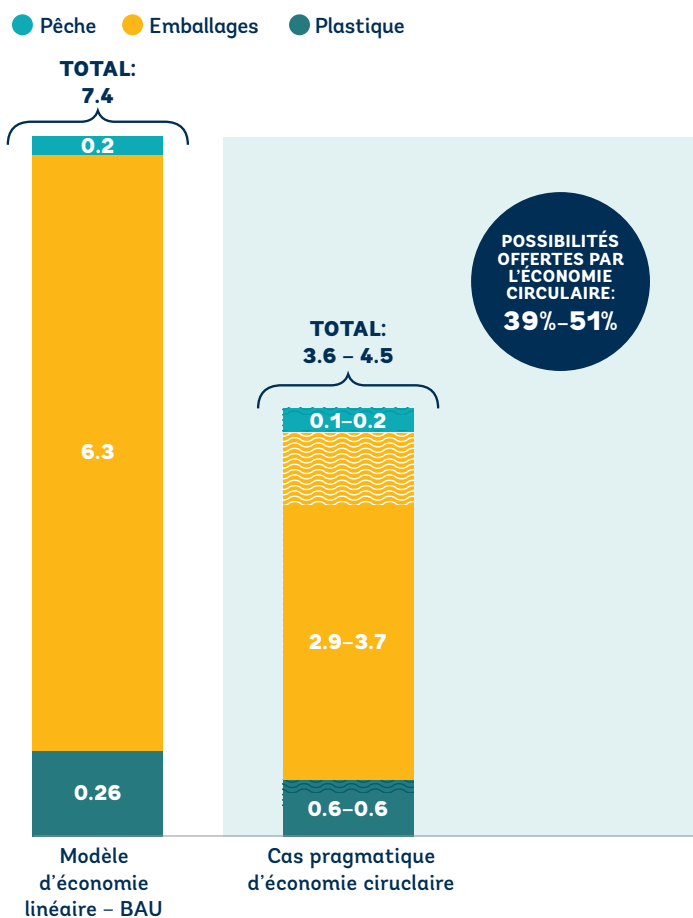
18 Negrete-Cardoso Mariana, Genoveva Rosano-Ortega, Erick Alvarez-Aros, Maria Tavera Cortés, Carlos Vega-Lebrún, and Francisco Sanchez-Ruiz. (2022). "Circular economy strategy and waste management: a bibliometric analysis in its contribution to sustainable development, toward a post-COVID-19 19 era." *Environmental Science and Pollution Research*. 29. 10.1007/s11356-022-18703-3.

Scénarios d'économie circulaire

L'évaluation de trois secteurs clés (emballage, construction et pêche) dans les zones côtières ouest-africaines a permis d'examiner le potentiel de réduction des déchets plastiques (en particulier marins) dans la région à travers un modèle d'économie circulaire à l'horizon 2026.

Les résultats ont mis en lumière le fort potentiel de réduction des déchets plastiques et des émissions de CO₂ correspondantes dans le cadre d'un modèle d'économie circulaire. Si un scénario pragmatique d'économie circulaire est introduit, la quantité de déchets plastiques rejetés dans l'environnement serait réduite de 39 à 51% comparé au modèle d'économie linéaire (business as usual).

Figure 17: Scénario d'atténuation de pertes de ressources plastiques en 2026 (en millions de tonnes)

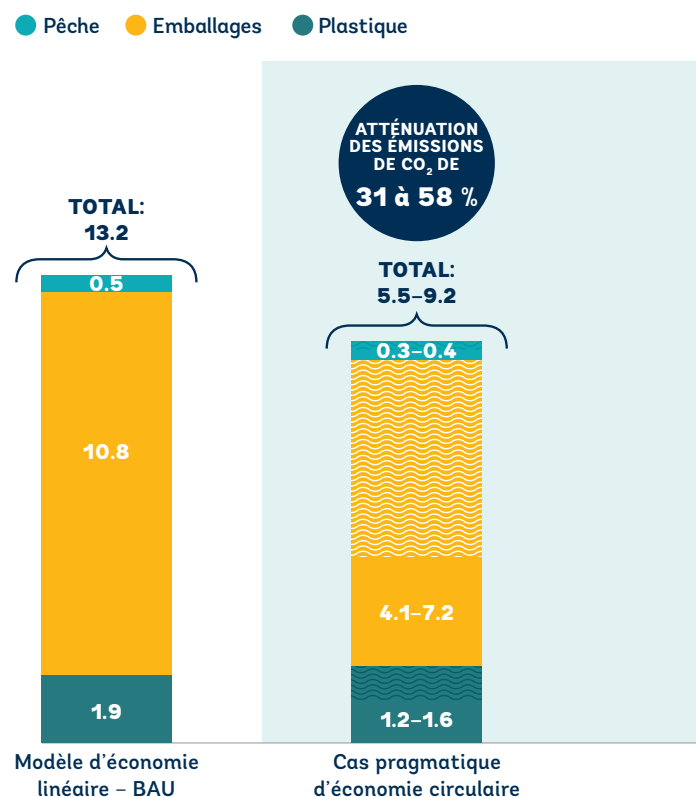


Fourchette selon les secteurs en motif quadrillage
Valeur minimale par secteur en couleur unie

Source: Banque mondiale. 2023. « Économie circulaire en Afrique de l'Ouest : réaliser le potentiel des plastiques. Une analyse régionale des disparités »

Selon un modèle d'économie linéaire, les trois secteurs économiques couverts par cette étude (construction, pêche, et emballage) représentent un scénario de perte de ressources de 13,2 millions de tonnes de CO₂ d'ici 2026. Cependant, si un scénario pragmatique est appliqué, la réduction des émissions se situerait entre 5,5 et 9,2 millions de tonnes de CO₂.

Figure 18: Scénario d'atténuation des émissions de CO₂ liées au plastique en 2026 (en millions de tonnes de CO₂)



Facteurs d'émission des polymères (kg de CO ₂) Emission par kilogramme de plastique	Limite inférieure	Limite supérieure	Moyenne
	Polyéthylène (PE)	1.1	2.1
Polypropylène (PP)	1.1	2.0	1.6
Polystyrène (PS)	2.8	3.5	3.2
Polychlorure de vinyle (PVC)	1.9	2.5	2.2
Autres	1.7	2.4	2.0

Source: Banque mondiale. 2023. « Économie circulaire en Afrique de l'Ouest: réaliser le potentiel des plastiques. Une analyse régionale des disparités idem »

Si un scénario pragmatique et circulaire (réduction/réutilisation/recyclage) est adopté pour le secteur des emballages plastiques, la quantité de déchets plastiques serait réduite de 2,2 à 4 millions de tonnes, ce qui équivaut à une réduction des émissions de CO₂ comprise entre 3,6 et 6,7 millions de tonnes.

Analyse des disparités dans l'économie circulaire

Les difficultés relevées dans l'analyse des disparités peuvent être présentées et abordées à travers le prisme du modèle d'économie circulaire, en tenant compte des motivations générales et des différentes phases que comporte un scénario d'économie circulaire efficace. Le succès repose sur la satisfaction d'un besoin du marché grâce une solution efficace (des produits et/ou services) dont la commercialisation peut s'appuyer sur un processus constant d'approvisionnement en amont et de traitement en aval.

Le Tableau 2 présente et résume les difficultés rencontrées dans l'introduction d'un modèle d'économie circulaire du plastique dans les pays WACA. Il identifie également des conditions favorables et recommande des outils à chaque étape afin de combler les écarts et stimuler une économie circulaire du plastique durable, fiable, et rentable dans toute la région.

Tableau 2: Enjeux et leviers d'action pour la mise en œuvre d'une économie circulaire du plastique dans les pays WACA

Analyse de rentabilité d'un modèle d'économie circulaire du plastique	Défis du modèle d'économie circulaire du plastique dans les pays WACA	Leviers d'action
Besoins du marché	Trois secteurs clés sont toujours demandeurs de plastiques	<ul style="list-style-type: none"> Interdire certains plastiques à usage unique par des mesures normatives Promouvoir et encourager les solutions de « réemploi, reconversion, recyclage » et l'utilisation de matériaux de substitution
Demande des consommateurs	Attentes en matière de sécurité alimentaire et de qualité de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> Introduire des matériaux de substitution biodégradables
Compétitivité des coûts	Plastiques vierges moins coûteux que le plastique récupéré Coût de la recherche et-développement et de l'investissement en capital	<ul style="list-style-type: none"> Interdire et/ou taxer le plastique vierge Réorienter les financements publics et privés vers la récupération du plastique Imposer et faire respecter des normes relatives à la composition du plastique mettre l'accent sur les avantages liés aux crédits de CO₂
Les principales étapes d'un modèle d'économie circulaire		
Conception et processus	<ul style="list-style-type: none"> Absence de substituts pour certains produits plastiques Impossibilité de recycler certains plastiques 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les principaux contributeurs et promouvoir des solutions à travers des innovations et initiatives de « réutilisation, reconversion, recyclage »
Énergie	<ul style="list-style-type: none"> Coût et disponibilité de l'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer les possibilités de valorisation énergétique des déchets
Matières premières	<ul style="list-style-type: none"> Faible valeur de la résine vierge Faible valeur du plastique récupéré Volumes insuffisants de plastique récupéré 	<ul style="list-style-type: none"> Taxer le plastique vierge (importé et local) Encourager la récupération du plastique Développer les organisations et les échanges au niveau régional pour un flux constant de matières plastiques récupérées Améliorer et spécifier la qualité des matières premières à utiliser pour le plastique récupéré
Infrastructure et main-d'œuvre (production)	<ul style="list-style-type: none"> Peu d'usines de fabrication Faible capacité de recyclage 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer des financements pour les infrastructures et l'investissement en capital Créer des incitations pour l'investissement de la part du secteur privé Rechercher des financements publics ou offrir des abattements fiscaux
Utilisation	Faible degré de prise de conscience et de sensibilisation des utilisateurs: (i) contre les abandons de déchets; (ii) pour le tri; et (iii) pour les plastiques récupérés ou pour les produits de substitution au plastique	Éduquer et sensibiliser la population et les parties prenantes
Collecte/enlèvement	<ul style="list-style-type: none"> Moyens insuffisants Pratique informelle 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les moyens et la main-d'œuvre pour la collecte, le tri et le nettoyage Mettre en œuvre des programmes de responsabilité élargie du producteur (REP) Organiser un flux fiable et régulier de plastiques récupérés Engager des récupérateurs informels (grâce à des programmes de crédit plastique)
Recyclage	<ul style="list-style-type: none"> Peu d'usines de recyclage Faible valeur du plastique recyclé 	Financer l'investissement en capitaux par le biais de: <ul style="list-style-type: none"> Mesures incitatives pour l'investissement de la part du secteur privé Financements publics ou abattements fiscaux Mise en œuvre de programmes de REP Réclamations des avantages liés au crédit carbone
Élimination	<ul style="list-style-type: none"> Absence de sites d'élimination formels et efficaces Rejets au niveau des décharges sanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'infrastructure Lancer des campagnes de nettoyage dans les foyers de pollution et pendant les périodes adéquates

Quatre approches pour parvenir à une économie circulaire

La feuille de route qui permettrait le passage d'une économie linéaire à une économie circulaire dans les pays WACA exige une combinaison d'approches descendantes et ascendantes. Les États devraient mettre en place des réglementations visant à encourager les investissements de la part du secteur privé et la création d'un marché dynamique pour les plastiques recyclés et les produits de substitution aux plastiques. Le secteur privé doit identifier les possibilités liées à l'investissement dans l'efficacité des ressources et la symbiose industrielle afin d'améliorer la récupération des plastiques, modifier la conception des produits pour une plus grande teneur en plastiques recyclés et développer des produits et services alternatifs pour les plastiques non récupérables. Les défis et les avantages des différentes stratégies sont résumés ci-après :

- Des interdictions ciblées de produits plastiques, surtout dans les cas où des substituts abordables et d'origine régionale sont disponibles, pourraient influencer la demande du marché en faveur d'un modèle d'économie circulaire du plastique. La recherche de solutions de substitution viables dans les pays WACA doit dépendre du soutien accordé aux partenariats de Recherche-Développement avec des instituts de recherche qui expérimentent des substituts possibles au plastique.
- Néanmoins, à court et moyen terme, il est très probable que les pays WACA resteront un marché largement basé sur les importations de produits plastiques et d'autres biens contenant du plastique. Par conséquent, les services gouvernementaux devront introduire des spécificités basées sur l'économie circulaire pour les importations liées au plastique, telles que la détermination d'un pourcentage minimum de plastiques recyclés dans la composition des produits plastiques importés.

- En outre, des programmes de responsabilité élargie du producteur (REP) peuvent être mis en place pour combler les déficits de financement et améliorer l'efficacité en matière de récupération de déchets plastiques et d'emballages de substitution aux plastiques, grâce à des systèmes de taxes, abattements et autres mesures de politique fiscale soigneusement élaborés. Ces outils de REP peuvent également être utilisés pour influencer les tendances du secteur manufacturier ainsi que le comportement des consommateurs afin d'optimiser la prévention des déchets plastiques, la réutilisation et le recyclage des produits en plastique.
- Les parties prenantes des secteurs public et privé devront faciliter la création de systèmes de collecte de données qui permettront de suivre le flux de plastique tout au long de la chaîne de valeur. Cette démarche permettra d'orienter et de hiérarchiser les stratégies et les politiques adaptées à des contextes régionaux et locaux spécifiques.

Plusieurs initiatives portant sur les trois secteurs économiques présentés précédemment ont été identifiées et font l'objet de recommandations (Tableau 3).



Tableau 3: Recommandations pour les initiatives à prendre dans les 3 secteurs au sein des pays WACA

	Tous secteurs	Construction	Emballages plastiques	Agriculture (Pêche)
Nouveaux modèles	<ul style="list-style-type: none"> • Initiatives de régulation dont des interdictions et des politiques de REP • Partenariats de Recherche-Développement avec des institutions pour mettre au point des substituts au plastique • Proposer des lois en vue de promouvoir les importations de produits avec une teneur minimum (%) en plastiques recyclés déterminée 	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption d'une approche de construction « verte » notamment en utilisant des métaux, bambous et matériaux composites • Adopter l'utilisation de la technologie BIM, modélisation des données du bâtiment, utilisée actuellement en Europe par Sandra Hus pour réduire l'usage des plastiques dans l'industrie 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir un usage accru des plastiques biologiques en subventionnant les importations et les investissements dans la production de technologies • Soutenir la recherche et mettre en place de nouveaux emballages bio à base de mycélium comme un substitut compostable du plastique • Instaurer et encourager les programmes d'échange de produits similaires surtout pour le remplacement des bouteilles en PET par des substituts en verre/bois/métal 	<ul style="list-style-type: none"> • Ordonner et promouvoir en coordination avec les associations industrielles l'utilisation de fibres naturelles pour les filets de pêche et les lignes en plastique • Utiliser la technologie notamment les étiquettes RFID pour créer un inventaire des filets de pêche commerciaux et réduire les nouveaux engins de pêche fantômes
Prolonger la durée de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques réglementaires qui définissent des normes sur le contenu des produits de l'industrie • Utiliser des mesures de politique fiscale, y compris les dépenses, taxes, et abattements pour influencer l'industrie et le comportement des consommateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir des produits et matériaux réutilisés ou à une forte teneur en produits recyclés (par exemple les blocs de plastique à contenu recyclé, les briques recyclées, les agrégats recyclés localement) • Modifier les spécifications des éléments de construction (p.ex. conception d'un toit plus léger, matériau des conduites d'eau) 	<ul style="list-style-type: none"> • Investir dans la technologie de réparation et soudure du plastique comme moyen de prolonger la vie des plastiques existants • Promouvoir des technologies de transfert et d'installation. Par exemple la société Notpla a aidé à trouver une solution biodégradable pour les emballages plastiques des sachets d'eau • Adopter des politiques qui encouragent l'utilisation de bouteilles en PET monocolores (blanches) pour améliorer la disponibilité de la résine PET recyclée 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les politiques encourageant l'utilisation des équipements de pêche de seconde main/mis au rebut, surtout les filets, les cordes et les caisses • Travailler avec les institutions de recherche pour mettre au point un plastique à base d'algues qui serait commercialement viable pour son utilisation par les pêcheries
Utilisation des matériaux	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des politiques de gestion des déchets ciblées • Campagnes de sensibilisation et participation des services publics, du secteur privé et des ONG 	<ul style="list-style-type: none"> • En coordination avec les associations professionnelles, rendre obligatoire l'utilisation de matériaux non-plastiques pour l'emballage des matériaux de construction • Soutenir les services publics dans l'élaboration d'exigences en matière d'appel d'offres relatives à un habitat et à une infrastructure abordables • Les associations professionnelles et les organismes de gestion des déchets doivent être en phase avec les producteurs de ciment pour que les flux de déchets solides municipaux servent de combustibles de substitution 	<ul style="list-style-type: none"> • En coordination avec les associations professionnelles et les instituts de recherche, évaluer les possibilités accrues de recyclage chimique • Promouvoir le tri sélectif et la collecte des plastiques selon le type en incluant des mécanismes de consignation des bouteilles • Investir dans les technologies de recyclage des déchets plastiques comme la société TECO qui transforme les déchets en toitures, meubles ou bancs d'école utilisables • Investir dans des centres de collecte dans les milieux urbains puisque la plupart des déchets plastiques sont concentrés dans les villes et non dans les zones rurales 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les politiques qui favorisent la collecte des déchets plastiques marins + des engins de pêche fantômes par les pêcheurs en offrant des réductions sur l'achat de nouveaux engins de pêche • Adopter des politiques, en coordination avec les associations professionnelles, qui accordent des subventions ou des réductions d'impôts lorsque les équipements de pêche en plastique sont échangés pour d'autres matériaux • Soutenir les programmes qui permettent de fournir des bons alimentaires ou des fournitures scolaires contre une déclaration de perte d'engins de pêche

APPROCHE 1

Influencer l'offre et la demande en faveur d'un modèle d'économie circulaire du plastique

Le rôle du secteur privé est essentiel pour la mise en œuvre de stratégies d'économie circulaire. Par la promotion d'innovations circulaires et d'activités de recherches et développement orientées vers la conception de nouveaux produits dans le secteur des polymères pour l'emballages, les États peuvent stimuler l'acceptation par le marché des produits liés à l'économie circulaire. Ils peuvent également faciliter les partenariats internationaux avec les meilleures universités mondiales de recherche sur des matériaux d'emballage nouveaux et innovants fabriqués à partir de matières durables (notamment les nouvelles résines et le bio-polyéthylène).

Le développement et la promotion de produits réutilisables ou de substitution doivent être planifiés bien avant la mise en œuvre des politiques de réduction des matières plastiques. Les emplois créés dans les secteurs alternatifs peuvent également atténuer le mécontentement qui serait suscité par des pertes éventuelles d'emplois dans l'industrie plastique. Si davantage de temps est consacré à la planification et à la publicité, l'industrie du plastique et les populations pourraient s'adapter plus facilement à un scénario comprenant une utilisation de plastique réduite.

LES RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES TROIS SECTEURS SONT LES SUIVANTES:

- Adopter de nouveaux modèles économiques, tels qu'une approche « verte » pour la construction (avec par exemple l'utilisation de métaux, de bambou et de matériaux composites).
- Accroître l'utilisation des plastiques d'origine biologique ainsi que l'investissement dans les technologies de production (emballages).
- Se servir des nouvelles technologies de géomarquage des filets afin de réduire les engins de pêche fantômes et de renouveler l'inventaire des filets de navigation commerciale.
- Prolonger la durée de vie des produits, notamment par leur réutilisation et la production de matériaux à plus forte teneur en matières recyclées.
- Instaurer des politiques encourageant l'utilisation de bouteilles en PET unicolores et développer des produits plastiques biodégradables à base d'algues pour l'industrie de la pêche.

Interdire, limiter, contrôler et faire appliquer la loi

Les expériences mondiales montrent que les interdictions et stratégies basées sur les prix peuvent s'avérer efficaces dans la réduction des déchets plastiques. Elles prouvent qu'une interdiction ou une stratégie basée sur le prix serait mieux acceptée par les populations si elles ont à leur disposition des produits de substitution appropriés, respectueux de l'environnement, et à un coût raisonnable.

Onze sur les dix-sept pays de WACA ont décrété une interdiction des sacs en plastique à usage unique, on note cependant des degrés divers d'application et de réussite de cette mesure. Le Nigéria par exemple (unique producteur et principal consommateur de matières plastiques de la région), a interdit les sacs plastiques en 2014. Cette loi a été renforcée en 2019 par l'instauration d'une amende de 500 000 Nairas (environ 1 000 dollars US) ou d'une peine d'emprisonnement de trois ans. Toutefois, comme les infrastructures municipales sont peu adaptées pour répondre aux exigences en matière d'eau potable ou de gestion des déchets, l'application de la loi reste un sujet de préoccupation.

Les approches normatives réduisent les coûts externes générés par les produits en plastique en interdisant leur utilisation par le biais de la réglementation et de l'application de la loi.

Introduire des taxes et des mesures d'incitation économiques

Parmi les approches incitatives on peut citer le prélèvement d'une accise sur la production, des droits à l'importation sur les matières premières, ou une taxe sur les produits plastiques au niveau des points de vente.

Comme outils pratiques pour la promotion des substituts au plastique et des approches d'économie circulaire pour la récupération des plastiques, les autorités des pays WACA pourraient envisager l'introduction de politiques fiscales et de systèmes basés sur les prix, tels que des allègements fiscaux, des taxes et des systèmes de consigne. La suppression des droits de douane à l'importation des équipements de recyclage de plastiques et l'introduction d'allègements fiscaux pour les fabricants locaux de produits de substitution aux emballages plastiques à usage unique sont quelques exemples d'initiatives de politique fiscale qui pourraient être explorées. Pour déterminer l'approche la plus appropriée, les autorités auraient tout intérêt à privilégier les concertations avec les fabricants et les autres parties prenantes concernées lors de l'élaboration de ces politiques. La mise en place de telles initiatives peut poser les fondements d'un système de REP viable, associé à des réseaux de centres satellites dédiés au rachat des plastiques.

ENCADRÉ 3

Étude de cas – Taxes à l'importation sur les feuilles minces de polyéthylène

Dans les pays côtiers ouest-africains, tous les sachets, sacs à usage unique et autres contenants en plastique sont fabriqués à partir de feuilles de polyéthylène mince (TPS), dont la quasi-totalité est importée.

Une politique intéressante serait de cibler directement les importations en vrac de polyéthylène; cependant, l'évaluation de cette politique exige également de comprendre quel serait l'impact de telles taxes douanières sur les importations de TPS.

Une étude spécifique a démontré que les taxes à l'importation sur les feuilles de polyéthylène peuvent jouer un rôle clé dans la réduction des déchets de plastique à usage unique, mais il est essentiel de comprendre quels seront les effets de cette mesure pour les communautés les plus pauvres. Taxer le polyéthylène importé, principale matière première pour la production de plastiques à usage unique en Afrique de l'Ouest, est une politique potentiellement efficace, basée sur les prix et dont les coûts administratifs sont relativement faibles. La demande de plastique réagit de manière très élastique aux changements de prix du polyéthylène importé. Les taxes à l'importation présentent donc un avantage de coût potentiellement important par rapport aux mesures de ciblage direct. En effet, si la première mesure peut être appliquée à un nombre relativement restreint de points d'entrée, la seconde exigera la mise en place d'un vaste réseau d'agents chargés de faire appliquer la loi. Étant donné que les droits de douane peuvent avoir un impact disproportionné sur les communautés les plus pauvres, les décideurs politiques devraient prendre en compte les éventuelles implications avant d'appliquer des droits de douane sur le polyéthylène.

Source: Banque mondiale. 2023. « Analyse économique de la pollution plastique marine en Afrique de l'Ouest. »

© Freepik

Définir et mettre en œuvre des normes harmonisées et des spécifications écologiques dans le cadre des marchés publics

Les acteurs du secteur privé interrogés au Nigéria et au Ghana ont souligné un obstacle important : la faiblesse du paysage politique actuel en matière de promotion de la circularité des plastiques produits par l'application des normes sur la teneur en matières recyclées. L'adoption d'une taxinomie verte et l'introduction d'un pourcentage minimum de teneur en plastique recyclé dans les produits plastiques pourrait encourager les investissements du secteur privé dans les infrastructures de récupération de matériaux et les usines de recyclage.

Les autorités des pays WACA devraient s'efforcer d'introduire des politiques qui encouragent (i) l'application de normes sur la teneur en matières recyclées, (ii) la production de produits réutilisables, et (iii) l'utilisation de plastiques récupérés comme substituts aux plastiques vierges dans la production de produits en plastique. Ces mesures pourraient consister à imposer un pourcentage donné de plastique recyclé dans toutes les bouteilles en PET ou à élaborer des normes d'importation concernant les emballages plastiques. (Ces normes devraient être formulées sur une base régionale pour mieux convaincre les importateurs). Les normes relatives à l'utilisation des plastiques récupérés peuvent attirer davantage d'investissements sur le marché. Par exemple, l'introduction récente de normes pour les applications alimentaires du Polytéréphthalate d'éthylène récupéré (PETr) au Nigéria a contribué à accroître l'intérêt des investisseurs privés et à élargir le nombre d'acheteurs potentiels de matériaux plastiques recyclables.

Selon des recycleurs privés au Nigéria, les entrepreneurs engagés dans des initiatives d'économie circulaire pourraient

tirer profit de l'harmonisation des normes pour les plastiques récupérés. L'Alliance africaine pour l'économie circulaire considère l'Accord de libre-échange africain comme un outil de promotion de l'économie circulaire dans la gestion des plastiques, plus particulièrement en ce qui concerne l'harmonisation de la réglementation et des normes relatives au recyclage du plastique. Pour que cet accord réalise tout son potentiel visant à accroître le commerce intra-africain, il est important de définir des normes qui réglementent la réutilisation, le recyclage et l'élimination des plastiques. C'est pourquoi la Banque africaine de développement collabore avec le Forum économique mondial et l'Organisation africaine de normalisation, pour favoriser le développement du commerce des polymères plastiques et fournir une assistance technique pour l'élaboration de normes continentales harmonisées concernant les plastiques en PET.

Les organismes publics en charge des travaux publics et d'autres investissements dans les infrastructures de grande envergure, peuvent envisager de rendre obligatoire l'intégration par les entreprises de spécifications en faveur d'un modèle d'économie circulaire. Par exemple, elles pourraient exiger que les matériaux de construction soient entièrement ou partiellement fabriqués à partir de plastiques récupérés. Les travaux de construction routière constituent un domaine particulièrement propice à l'application de telles initiatives. Avec le soutien d'un cadre politique approprié, de telles politiques d'approvisionnement écologique peuvent faciliter la création d'un marché de la demande stable.

Instituer le principe de responsabilité élargie du producteur (REP) pour les emballages

Les programmes de responsabilité élargie du producteur (REP) visent à réduire les charges environnementales et économiques des municipalités liées à la gestion des déchets, en élargissant la responsabilité du producteur jusqu'à la phase de fin de vie du produit. Partout dans le monde, les mécanismes de REP sont passés d'une couverture partielle à une couverture totale des coûts, et désormais les producteurs supportent généralement l'intégralité des coûts opérationnels nets des emballages qu'ils mettent sur le marché. Cela signifie que les producteurs sont normalement tenus de couvrir non seulement les coûts administratifs du programme de REP, mais aussi les coûts de gestion des déchets d'emballage, y compris la collecte, le tri et le recyclage.

L'introduction de programmes obligatoires de REP est essentielle à la mise en place de solutions d'économie circulaire dans les pays WACA. Ces programmes doivent faire participer toutes les entreprises qui contribuent à l'introduction du plastique et des produits à base de plastique sur les marchés de consommation. Pour ce faire, il faudra mettre en place un système efficace d'identification et de suivi des activités des parties prenantes concernées, en particulier les producteurs de sachets d'eau et les importateurs de produits finis en plastique. En outre, les fonds collectés dans le cadre de ce système devraient être cantonnés et gérés de manière transparente afin d'assurer la participation continue de toutes les parties prenantes.

Les programmes de REP devraient être associés à des systèmes efficaces de récupération des déchets plastiques, notamment des systèmes de consigne et un réseau de centres de rachat. Ces politiques favoriseront un approvisionnement en plastiques récupérés plus propre et plus fiable, par des incitations directes destinées à encourager les consommateurs de plastiques et les récupérateurs de déchets à intercepter de plus grandes quantités de plastiques récupérés.

Par ailleurs, les autorités des pays WACA se doivent de mettre en œuvre des programmes REP pour aider au développement de systèmes efficaces de traçabilité et d'obligation de diligence afin de suivre les flux de produits tout au long de la chaîne de valeur du plastique.

Même si les politiques de REP pourraient améliorer l'efficacité de la collecte des déchets plastiques, les autorités des pays WACA doivent se garder de reproduire les mêmes systèmes de REP qui ont été développés dans les économies avancées. Ils peuvent ne pas être adaptés au contexte africain, notamment en raison de la prédominance des collecteurs de déchets informels et de la faiblesse des revenus des consommateurs de matières plastiques.

Éduquer et sensibiliser les consommateurs et les parties prenantes

Les consultations avec les parties prenantes des pays WACA ont mis en avant la nécessité de renforcer la synergie d'efforts entre les parties prenantes des secteurs public et privé, de la société civile et des ONG en matière de sensibilisation à la gestion du plastique.

En effet, une plus grande collaboration sur les campagnes de sensibilisation et sur un étiquetage adéquat pourrait contribuer à inculquer de bonnes pratiques en matière d'élimination et de recyclage des déchets d'emballage. Des efforts concertés pour la sensibilisation faciliteront la diffusion de messages cohérents et augmenteront l'efficacité de l'allocation des ressources et du ciblage des différentes communautés.

De tels programmes éducatifs, en particulier ceux qui mettent l'accent sur les implications environnementales néfastes d'une élimination inappropriée des déchets plastiques et qui soulignent les approches pratiques liées au changement de comportement et à la consommation durable, jouent un rôle primordial dans le renforcement des bases de la circularité dans les pays WACA.



©Mel D. Cole for World Bank

ENCADRÉ 4

Étude de cas – Organisations de responsabilité du producteur dans la gestion des bouteilles en Polytéréphthalate d'éthylène au Sénégal

La mise en place d'un éco-organisme (ou Organisation de responsabilité du producteur, ORP) au Sénégal, comme le prévoit la loi sur les produits plastiques de 2020, permettrait d'obtenir des résultats significatifs dans la lutte contre la pollution par les bouteilles en plastique, comme c'est déjà le cas dans d'autres pays d'Afrique et d'Europe.

L'utilisation du Polytéréphthalate d'éthylène (PET) pour l'embouteillage au Sénégal représente environ 38 000 tonnes par an et 15 à 16 % des déchets plastiques produits dans le pays. Contrairement à d'autres polymères plastiques comme le PEHD ou le PP, le niveau de collecte et de recyclage des produits en PET est à ce jour très faible au Sénégal. Seules deux usines produisant des granulés de PET pour l'exportation sont en activité, et le prix proposé pour l'achat des produits en PET collectés est trop bas pour encourager une collecte au-delà des environs immédiats de ces deux usines.

Le rapport technique sur le Sénégal montre que la création d'un éco-organisme pour la gestion des déchets en PET pourrait contribuer de manière considérable à la dépollution du pays. Un éco-organisme est une forme de responsabilité élargie du producteur par laquelle producteurs et importateurs peuvent unir leurs forces pour la gestion des déchets tels que le PET ou les déchets d'emballages. Cette synergie d'efforts contribue à atteindre une efficacité économique et à changer d'échelle (contrairement aux programmes individuels de type responsabilité sociétale des entreprises). De plus, l'éco-organisme permet de résoudre les problèmes de concurrence entre producteurs et importateurs nationaux et d'assurer un suivi rapproché et plus précis du volume de déchets produits et de leur devenir.

L'analyse développée dans ce rapport révèle le grand potentiel d'un éco-organisme au Sénégal qui pourrait graduellement prendre de l'ampleur (en se déployant hors de l'agglomération dakaraise) et connaître une plus forte dynamique (en ciblant d'autres types de déchets comme les films plastiques, les emballages, etc.). En s'appuyant sur le réseau existant de ramasseurs de déchets et en implantant des points de collecte (37) et des usines de granulation du plastique (4) dans des zones stratégiques, un éco-organisme pourrait contribuer à limiter la pollution par le PET de 50 % en l'espace de deux ou trois ans. Avec des éco-contributions allant de 1 à 5 FCFA par bouteille ou par contenant, (et conformément aux niveaux actuels de taxation des matières plastiques), l'éco-organisme serait en mesure de soutenir le prix d'achat des produits collectés jusqu'à 150 FCFA par kilogramme (ou le double du niveau actuel des initiatives locales). Ainsi, cette démarche permettrait d'encourager la collecte et améliorer les conditions de vie et les revenus d'un grand nombre de personnes. Selon les estimations, l'éco-organisme pourrait créer environ 3 000 emplois à temps plein, avec une rémunération décente.

Sur le continent et en Europe, de nombreux pays disposent déjà d'une expérience en matière de conception et d'exploitation d'éco-organismes qui pourrait inspirer toute action au Sénégal. Le principal obstacle actuel est l'existence d'une taxe sur le plastique dont les recettes ne sont pas affectées à la gestion du plastique. La double taxation est un énorme facteur de dissuasion pour les industriels et pour une large adhésion à l'éco-organisme. Il faudrait donc transformer la taxe sur le PET en une forme d'éco-contribution, qui soutiendrait le fonctionnement de l'éco-organisme.



©Mel D. Cole for World Bank



APPROCHE 2

Consolider les infrastructures, la logistique, la main-d'œuvre et la chaîne d'approvisionnement

Améliorer la gestion des déchets ainsi que les infrastructures de production et de recyclage des matières plastiques

Selon les parties prenantes publiques et privées, les défis logistiques sont tels que de nombreux opérateurs formels de collecte des déchets ne sont pas en mesure de faire une collecte sélective des déchets plastiques. Cela contribue donc à la mise en décharge des déchets plastiques. Ces entreprises ont besoin de véhicules dédiés à la collecte des déchets recyclables, mais aussi de centres de transfert des déchets nécessaires pour prendre en charge de multiples flux de déchets. Par ailleurs, l'élargissement de l'espace de collaboration avec les opérateurs informels et l'accélération des efforts du gouvernement pour intégrer les opérations informelles, contribuera à limiter la pratique courante qui consiste à mélanger les déchets provenant des sources résidentielles et commerciales.

Ces difficultés ainsi que le manque d'infrastructures et de moyens doivent être résolues aussi bien pour réduire les quantités de déchets plastiques que pour améliorer la quantité et la qualité du plastique récupéré.

En outre, il existe une relation directe entre l'infrastructure de fabrication du plastique et la circularité du plastique dans les pays WACA. Compte tenu de la faiblesse des infrastructures de fabrication du plastique dans la région, les opportunités d'intégration des initiatives d'économie circulaire en amont pour les plastiques restent limitées (comme la conception de produits réutilisables et facilement recyclables). Par exemple, les entretiens avec des parties prenantes publiques au Libéria ont révélé qu'à l'instar de nombreuses économies des pays WACA, le pays dispose d'un secteur de fabrication de matières plastiques restreint et dépend donc fortement des importations de produits plastiques manufacturés.

Les pays de la région qui réalisent des économies d'échelle, comme le Ghana, pourraient donc bénéficier d'un surcroît d'investissement dans les infrastructures de recyclage industriel.

Organiser l'approvisionnement en matières plastiques récupérées

Les recycleurs de plastique ont indiqué que l'offre irrégulière de matières plastiques récupérées de la part des opérateurs de collecte formels et informels constituait un facteur supplémentaire pour justifier la faible demande, même pour

celle des fabricants plastiques dont les seuils de qualité sont moins élevés. C'est pourquoi, bien que des fabricants régionaux soient intéressés par l'utilisation de plastiques recyclés dans la production d'emballages, la prévisibilité de l'approvisionnement et la contamination de la matière première demeurent des sujets de préoccupations. Ces difficultés finissent par décourager les fabricants qui tentent d'atteindre les objectifs de recyclage et de durabilité liés aux emballages plastiques.

De même, des entretiens entre des experts et des parties prenantes privées au Ghana et au Nigéria ont montré que la prédominance de l'utilisation de résine plastique vierge était en partie due à leur crainte que les plastiques récupérés par des opérateurs informels à partir de sources non sélectives, telles que les décharges, soient potentiellement pollués et impropres au recyclage. L'utilisation de plastiques récupérés pour la fabrication de nouveaux produits plastiques (en particulier pour les emballages de produits alimentaires et de boissons) pourrait donc être accrue en améliorant la propreté et le respect des seuils de qualité.

Pour remédier aux risques d'approvisionnement des fabricants, les pays doivent envisager la mise en place de mesures d'incitation appropriées afin d'établir une meilleure collaboration entre les opérateurs formels et informels de déchets. Cette démarche permettra d'accroître la quantité et la qualité des plastiques récupérés, stimulant ainsi la demande nationale et régionale.

Une collaboration intra-régionale accrue sur la gestion des déchets plastiques entre pays WACA, et leurs échanges commerciaux de matières plastiques récupérées, pourraient aider à réaliser des économies d'échelle sur des marchés plus petits comme ceux du Libéria, de la Sierra Leone et de la Gambie. Il devient donc essentiel d'évaluer et de définir des solutions politiques face aux implications d'un tel commerce en relation avec la Convention de Bâle. La collaboration intra-régionale pourrait également profiter à ces petites économies sur le plan du transfert de connaissances et de technologies et de la sensibilisation à l'économie circulaire et aux plastiques. Ces mesures pourraient créer des conditions propices à l'investissement du secteur privé dans des infrastructures de récupération des matériaux ou des usines de recyclage. Les plastiques recyclés sur place pourraient également être incorporés dans d'autres produits fabriqués localement si leur qualité est comparable à celle des plastiques vierges.



© M. D. Cole for World Bank



APPROCHE 3

Améliorer la rentabilité des produits circulaires et de substitution au plastique

Outils fiscaux de financement et d'incitation

L'un des principaux efforts des États consistera à identifier les possibilités de réduction ou d'élimination des coûts supplémentaires liés à la gestion de la fin de vie des produits plastiques. Dans le cadre d'une évaluation générale et à titre indicatif, le coût de la réduction de la pollution plastique a été évalué¹⁹ et se situerait dans l'intervalle des coûts environnementaux estimés du plastique dans l'économie des pays WACA présentés plus haut. Concrètement, cela signifie que des subventions directes ou indirectes provenant de fonds publics pourraient être libérées pour encourager l'utilisation de produits plastiques biodégradables et issus de l'économie circulaire afin de compenser leur coût de production plus élevé, en plus de leur coût de développement et d'investissement en capital correspondant.

L'étude a examiné trois approches principales pour réduire la pollution plastique: (i) les approches incitatives; (ii) les approches normatives; et (iii) le traitement des déchets plastiques par le nettoyage, le recyclage et leur élimination sans danger.

Parmi les approches incitatives on peut citer le prélèvement d'une accise sur la production, les taxes à l'importation sur les matières premières, ou la taxation des produits en plastique au niveau des points de vente. Les approches normatives réduisent les coûts environnementaux des produits plastiques en interdisant leur utilisation par la réglementation et par l'application de la loi. En principe, ces deux approches peuvent réduire l'utilisation de nombreux produits en plastique; toutefois, une élimination complète peut ne pas être possible pour certains produits. Dans ce cas, le traitement des déchets plastiques par le nettoyage, le recyclage ou l'élimination sans danger serait une solution bénéfique. Ces trois approches ne sont pas incompatibles. Au contraire, elles peuvent être adaptées au contexte économique et politique d'un pays donné afin d'obtenir les résultats les plus efficaces.

Valorisation des avantages de l'économie circulaire, du CO₂ et des crédits plastique

Le passage des plastiques vierges importés aux plastiques secondaires nationaux crée une opportunité pour construire des chaînes de valeur nationales et créer de nouveaux emplois dans les pays WACA. Ces avantages n'ont pas encore été évalués mais ils pourraient justifier un financement public ou une allocation de fonds et de subventions pour soutenir les initiatives d'économie circulaire.

En ce qui concerne les avantages en termes de crédits de CO₂, une étude a estimé que la consommation de plastique en 2021 aura un impact sur l'environnement compris entre 7,9 et 11,1 millions de tonnes de CO₂, et pourrait atteindre 12,0 à 16,9 millions de tonnes d'ici 2026 si le modèle d'entreprise linéaire n'évolue pas vers un modèle pragmatique d'économie circulaire. Toutefois, si un scénario pragmatique est appliqué, la réduction des émissions d'ici 2026 se situera entre 5,5 et 9,2 millions de tonnes de CO₂. En fonction des différents scénarios de prix et de leurs facteurs sous-jacents, si les pays WACA introduisent un modèle pragmatique d'économie circulaire, il leur sera possible d'acheter des crédits carbone²⁰ pour un montant compris entre 30 et 58 millions de dollars US.²¹

Enfin, l'introduction des systèmes de crédit plastique pourrait également bénéficier aux entreprises et au secteur informel de la récupération du plastique. Puisque la récupération des déchets plastiques dans les pays WACA est portée par le secteur informel, l'introduction de systèmes de crédit plastique crédibles pourrait contribuer à préserver les moyens de subsistance des opérateurs de déchets informels, souvent peu rémunérés. Le système de crédit plastique vise à permettre aux entreprises ayant une empreinte plastique de payer pour une valorisation des déchets plastiques équivalente en volume à leur production de plastique. Selon une société de gestion des déchets présente au Ghana et en Côte d'Ivoire (Coliba), l'incorporation des crédits plastiques dans ses opérations lui a permis de financer l'achat de déchets auprès du secteur informel. En outre, les crédits plastiques ont permis aux opérateurs informels de disposer d'une réserve d'argent pendant les périodes de baisse des cours du pétrole et de contraction de la demande de plastiques récupérés qui en résulte.

Financement et facilitation des services financiers

Des investissements soutenus dans l'innovation, l'infrastructure et la logistique sont indispensables pour créer une économie circulaire, basée sur le réemploi, l'utilisation de matériaux de substitution (notamment les bioplastiques) et le recyclage. Cependant, les parties prenantes de l'industrie du plastique ont indiqué que les pays peinent à obtenir des financements pour les infrastructures de recyclage. La principale raison en est la rentabilité relativement faible.

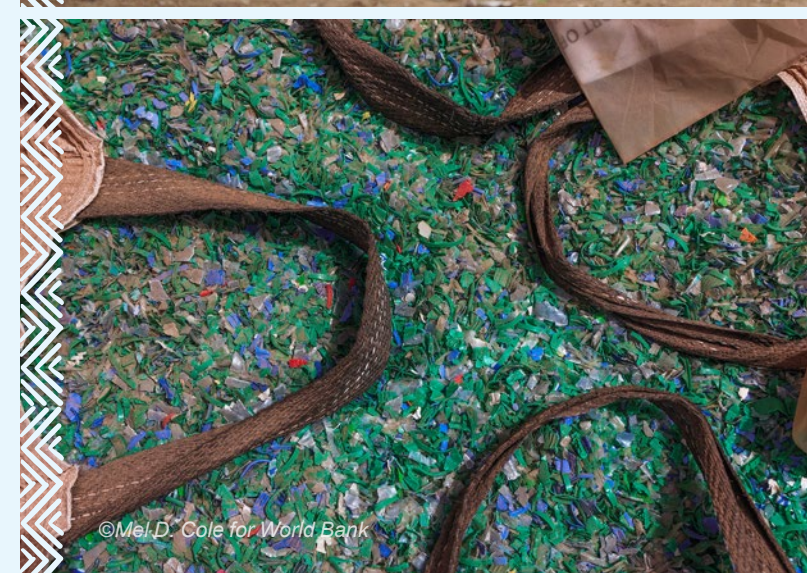
Les partenaires de développement ont un rôle important à jouer dans les mesures de soutien au développement de solutions d'économie circulaire pour la gestion des plastiques. À titre d'exemple, la Banque africaine de développement remédie aux difficultés que rencontrent les petites et moyennes entreprises (PME) pour obtenir un financement du secteur privé en fournissant des instruments financiers dé-risqués pour les petites entités privées telles que les start-ups et les PME. Il s'agit notamment de subventions et de garanties de crédit accordées directement aux mutuelles de crédit et aux banques commerciales comme Ecobank. En outre, la BAD compte mettre en œuvre un instrument financier, la Facilité africaine pour l'économie circulaire, afin de faciliter les décaissements de fonds destinés aux investissements dans des solutions basées sur l'économie circulaire.

Le financement de la récupération des plastiques devrait être principalement déterminé par la dynamique du marché (avec le concours des administrations qui créent un environnement propice aux affaires). Mais, les gouvernements peuvent également fournir de modiques allocations en capital aux opérateurs informels de traitement des déchets afin de les pousser à collecter des quantités de plastique plus importantes. Il est essentiel de s'assurer que de tels investissements sont dirigés vers les bénéficiaires appropriés, ceci afin de maximiser les avantages obtenus.

Compte tenu de l'importance cruciale des incitations financières pour les opérateurs informels et du fait que beaucoup parmi eux ne possèdent pas de compte bancaire, la technologie de transfert de fonds par téléphonie mobile offre un moyen de faciliter l'accès aux services financiers. La commercialisation des modèles d'économie circulaire dans un contexte où la production est plus limitée constitue un problème auquel se heurtent les parties prenantes des plus grandes économies des pays WACA. Toutefois, cet obstacle peut être aplani en utilisant des outils bien établis, comme la technologie mobile, pour améliorer de manière significative l'efficacité des transactions dans la chaîne de valeur.



©Mel D. Cole for World Bank



©Mel D. Cole for World Bank



©Mel D. Cole for World Bank

19 Banque mondiale.2023. analyse économique de la pollution en Afrique de l'Ouest

20 Les crédits carbone (souvent appelés « compensations ») remplissent un double rôle important dans la lutte contre le changement climatique. Ils permettent aux entreprises de soutenir la décarbonisation au-delà de leur propre empreinte carbone, accélérant ainsi la transition vers un avenir moins pollué par le carbone. Ils contribuent également au financement de projets visant à éliminer le dioxyde de carbone de l'atmosphère – en produisant des émissions négatives, qui seront nécessaires à la neutralisation des émissions résiduelles qui persisteront même dans les scénarios les plus optimistes de décarbonisation. (McKinsey Sustainability, 2020)

21 Selon l'OPIS (Oil Price Information Service), le prix moyen des crédits carbone volontaires – fréquemment vendus, crédits compensatoires forestiers – est d'environ 7,50 US dollars par tonne de CO₂ au cours des 12 derniers mois de l'année2022 (IHS Markit Energy Expert, 2022).



APPROCHE 4

Gérer le changement vers l'économie circulaire

Engager les parties prenantes dans les politiques et les stratégies

Toutes les parties prenantes de la chaîne de valeur du plastique devraient être associées à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et des stratégies. Il s'agit notamment des ministères et agences gouvernementales, des entreprises privées, des associations industrielles, des producteurs et transformateurs de matières plastiques, des principaux utilisateurs d'emballages en plastique (fabricants de bouteilles en PET et de sachets d'eau en polyéthylène haute densité [PEHD]), des services chargés des déchets solides municipaux, des agents de tri sélectif des déchets plastiques (y compris les ramasseurs de déchets informels), des producteurs de résine, et des organisations de la société civile, y compris les associations de consommateurs.

Une plus grande collaboration entre les parties prenantes des secteurs public, privé, informel et du développement permettrait d'exploiter les forces individuelles de chacun pour relever les défis du secteur des plastiques de la région. Par exemple, des engagements stratégiques avec le secteur informel peuvent intensifier les efforts en vue d'améliorer l'accès à la collecte sélective des déchets plastiques. De même, la collaboration peut faciliter les campagnes en faveur d'un véritable changement de comportement.

Recueillir davantage d'informations spécifiques à chaque contexte (analyse des flux de plastique, pertes induites par les déchets, et efficacité des mesures de réduction des déchets)

Les parties prenantes privées au Ghana et au Nigéria ont souligné l'absence généralisée de données de haute qualité pour les produits plastiques et les flux de déchets dans les pays WACA, en particulier pour les activités des opérateurs informels. Cette carence entrave les efforts en vue de promouvoir des stratégies nationales efficaces de récupération des déchets plastiques.

D'avantage d'études de cas sur les pertes sectorielles dues aux déchets plastiques s'imposent dans les pays côtiers ouest-africains. Pour l'heure, les pays WACA ne disposent pas de données suffisantes pour estimer les coûts nationaux et sectoriels. Des données de meilleure qualité sur les effets environnementaux des déchets plastiques peuvent jouer un rôle clé dans l'évaluation des avantages et des coûts des options politiques pour réduire la pollution par les déchets plastiques.

Une combinaison d'approches efficace

Il convient pour chaque pays de procéder à des analyses locales afin de déterminer la combinaison de mesures la plus efficace en matière de réduction des déchets plastiques. Les pays côtiers ouest-africains ont besoin d'une intervention d'urgence car les déchets plastiques mal gérés dans l'environnement marin continueront d'augmenter et à un rythme élevé. Toutefois, il n'existe pas de solution unique. Avec l'amélioration des systèmes de gestion des déchets plastiques, les solutions les plus pratiques consisteront probablement en une combinaison de politiques novatrices basées sur la quantité et le prix, et de stratégies de nettoyage. Le choix de la panoplie de mesures la plus efficace sera spécifique à chaque contexte et devra s'appuyer sur des analyses locales.

Une création de nouveaux marchés

Les gouvernements devraient collaborer avec le secteur privé afin d'identifier de véritables conditions favorables aux investissements ou développer des projets de partenariat public-privé pour la construction de nouvelles infrastructures qui serviront à mettre en valeur les ressources inexploitées et à créer de nouveaux marchés. Les pays importateurs de produits plastiques devraient élaborer des stratégies commerciales visant à imposer des critères plus stricts pour

les produits importés en exigeant une teneur plus élevée en matières plastiques recyclables ou récupérables. Dans le même temps, ils devraient s'employer, avec le secteur privé, à faciliter les investissements nécessaires à la récupération de ces matériaux et à aider à la mise en place de chaînes d'approvisionnement locales, par exemple en travaillant avec les principaux exportateurs de produits plastiques de la région pour encourager les investissements directs.





www.wacaprogram.org | waca@worldbank.org

